

REP 1141P

LA CONTROVERSE DE GLOZEL

N° 2

RENÉ DUSSAUD

MEMBRE DE L'INSTITUT
CONSERVATEUR-ADJOINT AU MUSÉE DU LOUVRE
PROFESSEUR A L'ÉCOLE DU LOUVRE

GLOZEL A L'INSTITUT

*Duplex libelli dos est, quod risum movet
Et quod prudenti vitam consilio monet.*

(PHÈDRE, I, 1.)



PARIS (VI°)

PAUL CATIN, ÉDITEUR

3, RUE DU SABOT, 3

1928

Prix : 5 francs.

130028

GLOZEL A L'INSTITUT

DU MÊME AUTEUR

- Histoire et Religion des Nosairis*, 1900.
- et Fr. Macler, *Voyage archéologique au Safa et dans le Djebel ed-Druz*, 1901.
- avec la collaboration de Fr. Macler, *Mission dans les régions désertiques de la Syrie moyenne*, 1903.
- Numismatique des rois de Nabatène*, 1904.
- Notes de Mythologie syrienne*, 1903-1905.
- Chronologie des rois de Sidon*, 1905.
- Les Arabes en Syrie avant l'Islam*, 1907.
- Les Civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Égée*, 1910. Deuxième édition, 1914.
- Les Monuments palestiniens et judaïques*, Musée du Louvre, 1912.
- Statuettes chypriotes*, 1913.
- Introduction à l'Histoire des Religions*, 1914.
- Le Cantique des cantiques*, 1919.
- Jupiter Héliopolitain*, 1920.
- Les Origines cananéennes du Sacrifice israélite*, 1921.
- Le Temple de Jupiter Damascénien et ses transformations aux époques chrétienne et musulmane*, 1922.
- La Digue du lac de Homs et le « Mur égyptien » de Strabon*, 1922.
- Byblos et la mention des Gibrilites dans l'Ancien Testament*, 1923.
- Les Inscriptions phéniciennes du tombeau d'Ahiram, roi de Byblos*, 1924.
- Dédicace d'une statue d'Osorkon I^{er} par Eliba'al, roi de Byblos*, 1925.
- Inscription phénicienne de Byblos d'époque romaine*, 1925.
- Samarie du temps d'Achab*, 1926.
- Le sanctuaire phénicien de Byblos d'après Benjamin de Tudèle*, 1926.
- L'Art syrien du deuxième millénaire avant notre ère*, 1926.
- Nouveaux renseignements sur la Palestine et la Syrie vers 2.000 avant notre ère*, 1927.
- Topographie historique de la Syrie antique et médiévale*, 1927.
- Autour des Inscriptions de Glozel*, 1927.
- Observations sur la céramique du II^e millénaire avant notre ère*, 1928.
-

LA CONTROVERSE DE GLOZEL

N° 2

RENÉ DUSSAUD

MEMBRE DE L'INSTITUT
CONSERVATEUR-ADJOINT AU MUSÉE DU LOUVRE
PROFESSEUR A L'ÉCOLE DU LOUVRE

GLOZEL A L'INSTITUT

*Duplex libelli dos est, quod risum movet
Et quod prudenti vitam consilio monet.*

(PHÈDRE, I, 1.)



PARIS (VI^e)
PAUL CATIN, ÉDITEUR
3, RUE DU SABOT, 3

—
1928

GLOZEL A L'INSTITUT

PREMIÈRE PARTIE

L'assaut des Glozéliens à l'Académie des Inscriptions

De même que, dans l'ordre des sciences mathématiques et physiques, les découvertes sont enregistrées à l'Académie des Sciences, les trouvailles archéologiques et épigraphiques, les mémoires d'histoire ancienne et médiévale, ou ceux de philologie, prennent le chemin de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Cette compagnie fut fondée par Colbert en 1663, mais elle ne reçut son titre actuel qu'en 1716. Instituée tout d'abord pour conserver à la postérité les principaux événements du règne du Roi, elle vit ses attributions étendues en 1786 par l'esprit de la Révolution. Le nouveau règlement spécifiait que, l'objet principal et direct de l'Académie étant l'histoire, elle devait s'attacher principalement aux sujets suivants :

1°) A l'étude des langues, et particulièrement des langues orientales et des langues grecque et latine.

2°) A celle des monuments de toute espèce, médailles, inscriptions, etc..., concernant l'histoire ancienne et l'histoire du moyen âge.

3°) A l'éclaircissement des titres, diplômes et antiquités de l'histoire de France et de l'histoire des autres nations.

4°) « La chronologie et la géographie étant les deux bases de l'histoire, l'Académie aura soin d'avoir toujours

dans son corps quelques personnes connues pour avoir cultivé ces deux sciences avec le plus de succès et pour être en état d'en résoudre les difficultés. »

5°) Une attention particulière était demandée pour l'étude des sciences, arts et métiers des anciens en les comparant avec ceux des modernes.

6°) « Aucun genre de littérature n'est étranger à l'Académie des Belles-Lettres; ainsi à l'érudition qui rassemble les faits et les autorités, elle joindra la critique qui sait les choisir, les comparer et les apprécier, et à la critique qui discute les faits, elle joindra celle qui entretient et épure le goût par l'examen approfondi des meilleurs maîtres. »

A la fin du XVIII^e siècle on ignorait tout de la préhistoire; mais celle-ci s'insère parfaitement dans ce programme soit au § 4, comme appui à la chronologie, soit au § 5 dans l'étude des arts et métiers.

A plus forte raison quand les documents préhistoriques portent de l'écriture, sont-ils de la compétence de l'Académie. C'était précisément le cas, au dire des inventeurs, pour les monuments découverts à Glozel; ces objets devaient naturellement être soumis à l'Académie des Inscriptions, et il était du devoir de celle-ci d'étudier les documents pour « résoudre les difficultés » qu'ils soulevaient.

Comment a été faussé et n'a pu fonctionner le jeu normal de l'institution, généralement si accueillante, si largement ouverte aux idées nouvelles qu'est l'Académie des Inscriptions? Nous nous proposons ici de le montrer.

Les découvertes, qu'on annonçait de Glozel dès la fin de 1925, ne se présentaient pas dans des conditions de sécurité telles qu'on pût se hasarder à en parler publiquement à l'Académie. M. Joseph Loth, qui s'en était occupé un des premiers, attendait que la fouille ait pris plus de développement. M. Camille Jullian cherchait une explication. M. Espérandieu avait écrit à la Société d'Émulation du Bourbonnais, qui l'avait consulté : « C'est du latin ou c'est faux. »

La question était donc à l'étude et aurait demandé à y

rester encore quelque temps. Il fallait instituer des fouilles régulières (1), étudier les objets ou les faire étudier par des spécialistes. Mais sans attendre davantage, sans crier gare et au grand étonnement de M. Joseph Loth qui lui avait connu jusque-là d'autres sentiments, M. Salomon Reinach, comme s'il tenait à s'assurer une priorité (2) qu'il ne détenait pas, fit, le 27 août 1926, une communication sur les découvertes de Glozel, qui n'avait rien d'un exposé méthodique et qui sentait déjà la poudre (3).

Il faut savoir que le savant érudit était saisi, au déclin de sa carrière, par l'esprit de destruction. « Il y a des savants, de vrais savants, dont l'ambition est de démolir les monuments scientifiques si péniblement édifiés (4). » M. Salomon Reinach, ainsi visé par quelqu'un qui le connaissait bien, a répondu par cet aveu : « Et quand ce sont des châteaux de cartes? (5) » Voilà le fond de la question, et c'est pourquoi dans la profession de foi mystique, qu'il apportait à l'Académie, passa comme l'éclat des trompettes qui, jadis, firent crouler les murailles de Jéricho. Le manifeste prélu-dait à l'institution d'une méthode nouvelle : « Incrédule

(1) J'ai dit que M. Morlet reconnaissait lui-même qu'il avait mal fouillé. Là-dessus, grande levée de boucliers. M. Salomon Reinach, *Éphémérides de Glozel*, p. 190 : « C'est là le comble... de la bonne foi. » Je le renvoie au *Mercury de France* du 1^{er} avril 1927, p. 211 note (*Éphém.*, p. 76) pour recueillir l'aveu de M. Morlet. N'a-t-il pas fallu attendre décembre 1927 et le rapport de la Commission internationale pour avoir, grâce à M. Champion, un plan du site? Pas de carnet de fouilles, naturellement, pas d'inventaire avant celui de M. Champion. Aucune étude sérieuse des objets, mais du battage et... des injures pour ceux qui ne se laissaient pas embrigader dans l'entreprise. Je n'ai jamais demandé, comme me l'a fait dire le *Quotidien* du 8 novembre 1927, l'acquisition du champ de Glozel par l'État, mais l'acquisition des objets dont on n'a pas voulu non plus d'ailleurs. Mais l'erreur du *Quotidien* a soulevé de tels cris d'orfraie qu'elle m'a fixé sur bien des choses. M. S. R. (*Éphém.*, p. 165) en a parlé à l'Élysée, fort inutilement. Voir ci-après, p. 19-20.

(2) Ce serait le cas de citer le mot de Renan sur la « priorité dans l'erreur ».

(3) Retenons, cependant, qu'il n'est pas encore question de prêter du génie au faussaire. M. Reinach, en effet, remarque que « les figures animales gravées » sont « d'un art médiocre » et que ce sont « des dessins inexpérimentés ». Mais il ajoute, prévoyant l'objection : « faits d'après nature à la mode magdalénienne, non des copies de copies. » Il n'en savait naturellement rien; mais déjà la question n'était plus pour lui qu'un exercice de dialectique.

(4) Rapporté par J. Lefranc, dans la *Tribune de Genève* du 15 novembre 1927.

(5) *Éphém. de Glozel*, p. 178.

avant d'avoir vu et touché, je ne le suis plus du tout depuis que j'ai touché et vu. » Que devenait, avec cette surprenante et peu originale formule, la méthode critique recommandée par notre règlement, la critique qui discute les faits ?

Quinze jours ne s'étaient pas écoulés que, le 10 septembre, M. Salomon Reinach faisait une nouvelle communication sur des objets, soi-disant trouvés à Glozel, objets qu'il ne connaissait que d'après des photographies, ce qui ne l'empêchait pas de lancer, d'une voix agressive, ce truisme : « Tout étant authentique (à Glozel), on ne peut ni suspecter l'ensemble ni en suspecter une partie. » Avec de tels raisonnements et une pareille incapacité à étudier les objets (1), on ne côtoie pas l'erreur — privilège que M. Salomon Reinach réclame avec insistance (2) et que personne ne lui a jamais contesté, — on s'y enfonce jusqu'au cou et on n'en sort plus.

Le 24 septembre 1926 un flot de correspondance glozélienne — deux lettres et une dépêche — s'abattit sur l'Académie. M. Espérandieu affirmait l'authenticité des trouvailles de Glozel. Puis une lettre écrite de Glozel même par M. Depéret, membre de l'Académie des Sciences et doyen de la faculté des Sciences de Lyon, à qui s'était joint M. Viennot, fut lue par M. Salomon Reinach. Ce dernier y ajouta cette conclusion péremptoire : « La question de l'authenticité intégrale des extraordinaires trouvailles de Glozel doit être considérée comme définitivement résolue. »

Il est certain que l'intervention d'un savant comme M. Depéret, par le fait même qu'elle se produisait indépendamment, semblait-il, des éléments préhistoriques et épi-

(1) Et c'est moi que M. Reinach taxe d'aveugle !

(2) Dans son discours présidentiel, à la séance publique annuelle du 25 novembre 1927, avec benoîte allusion à la controverse « déjà célèbre » où les antagonistes auraient élevé la voix « au point que les bustes des grands hommes qui nous entourent pouvaient se demander si nous parlions politique ». Cette image désuète est d'autant moins à sa place que, sauf le manque d'égards envers M. Jullian, à la suite de sa communication, les grands hommes n'avaient assisté à aucune discussion sur Glozel. L'Académie avait accueilli les communications glozéliennes dans un silence glacial.

graphiques invoqués jusqu'ici, pesa du plus grand poids. Elle n'impressionna pas seulement les membres de l'Académie des Inscriptions, mais aussi les préhistoriens de métier, comme M. l'abbé Breuil. On ignorait alors que le savant géologue qu'était M. Depéret avait son violon d'Ingres, dont il avait tiré déjà quelques sons discordants à Solutré. Aussi ceux d'entre nous qui avaient été mal impressionnés par les publications fantaisistes et tapageuses du D^r Morlet — en collaboration avec Émile Fradin — se sentirent tenus de prêter plus d'attention à Glozel. J'étais dans ce cas puisqu'on mêlait les Phéniciens à l'affaire.

Mais il n'y avait pas que le violon d'Ingres. Le particularisme régional dont M. Depéret est féru — ceux qui ont l'imprudence de préconiser une telle régression, contre laquelle proteste toute notre histoire, peuvent méditer cet exemple, — l'empêchera plus tard, malgré toutes les preuves qu'on lui apportera, de se rendre à l'évidence. Il maintiendra ses observations mal contrôlées, promènera même un galet faux (celui qu'on lui a fait trouver à Puyravel), et on l'entendra affirmer sans la moindre ironie : « Voilà la vérité! L'école lyonnaise aura eu la gloire de l'avoir maintenue et proclamée! (1) » Quand on porte un débat scientifique sur ce terrain, on s'interdit résolument d'y voir clair.

Je dois donc à M. Depéret d'avoir regardé de plus près les inscriptions qui, en effet, portaient maintenant des caractères phéniciens et d'examiner les tableaux dressés pour démontrer que l'écriture de Glozel avait donné naissance à l'alphabet phénicien (2). Je m'aperçus vite de l'impossibi-

(1) *Le Progrès de Lyon*, du 5 décembre 1927, d'après *Éphém. de Glozel*, p. 194.

(2) M. Morlet a prétendu, dans sa pseudo-réfutation, que je n'avais pas lu l'essentiel de ce qui a été écrit sur Glozel. Que pouvais-je lire de mieux que ses propres articles et brochures qu'il m'envoyait ponctuellement avec dédicace comme celle-ci : « A Monsieur R. Dussaud, conservateur au Musée du Louvre, en respectueux et reconnaissant hommage. Vichy, le 10 juillet 1926. » Et encore plus tard : « En sincère et respectueux hommage. » J'ai lu tout ce qu'un étranger, indifférent à nos querelles, appelle *die halb kindlichen, halb grotesken Darlegungen des Dr. Morlet* (*Vossische Zeitung*, 8 novembre 1927). Je tiens à en garder le mérite.

lité d'admettre une pareille thèse puisque, sauf deux ou trois caractères, introduits après que le premier tableau comparatif eut été dressé, les lettres phéniciennes de l'écriture de Glozel appartenaient toutes à l'alphabet phénicien de basse époque. Mon opinion s'exprima nettement dans la lecture que je fis, au cours de la séance publique annuelle du 19 novembre 1926, sur *La Civilisation phénicienne d'après les fouilles récentes* (1).

Le 11 octobre 1926, M. Depéret fait enregistrer à l'Académie des Sciences cette observation — reconnue erronée par la suite, mais qui témoigne de l'incertitude du dessin, — que le fameux galet gravé de Glozel, déclaré faux du premier coup par M. Marcellin Boule, ne figure pas un renne, mais un daim au troisième bois. M. Salomon Reinach s'empressa de transmettre ce faux renseignement à l'Académie des Inscriptions sans, d'ailleurs, que nos *Comptes rendus* en aient gardé trace, pas plus qu'ils ne signalent que M. Salomon Reinach nous communiqua la publication de M. Rutot sur les fouilles de Lequeux à Spiennes (Belgique), en affirmant que l'analogie avec les découvertes de Glozel était telle que ces dernières en étaient, à nouveau, authentifiées (2).

Bientôt on apprit que Lequeux avait fabriqué de toutes pièces les antiquités dites de Spiennes. Mais le plus surprenant, car les faux sont la monnaie courante en préhistoire, c'est qu'à feuilleter l'opuscule de M. Rutot on n'y trouve aucun monument rappelant de près ou de loin les objets de Glozel.

Le 15 octobre 1926, l'Académie des Inscriptions entendit une lecture de M. Joseph Loth sur l'interprétation qu'il proposait pour les têtes néolithiques sans bouche. Elles

(1) Voir ci après, p. 31.

(2) Dans ses *Ephémérides de Glozel*, p. 220, M. Salomon Reinach glisse trop vite sur ce point. S'il ne se fût agi que du *svastika*, il n'eût pas pu dire que les statuettes de Spiennes appuyaient l'authenticité de Glozel. En tout cas, il a une fois de plus, avec la brochure Rutot, apporté des documents faux à l'Académie sans signaler ensuite la méprise. L'index des *Ephém. de Glozel* n'enregistre pas Spiennes. On peut l'y ajouter avec la mention des pages 144 et 220.

auraient servi de double symbole au silence et à la mort.

Il faut rendre cette justice à M. Salomon Reinach et à M. Joseph Loth qu'ils évitèrent d'entretenir l'Académie des idoles bisexuées. Du moins quand passaient les mots d'idole néolithique, étions-nous incapables de comprendre de quoi il s'agissait. Comment de graves personnages se sont-ils laissé prendre à cette manifestation d'érotomanie à laquelle ne manquent jamais de sacrifier les faussaires? Il est vrai que le professeur Schlottmann, le défenseur des *Moabitica*, n'avait pas reculé devant l'apparition d'une « Astarté à la pipe ». M. Salomon Reinach n'a pas reculé devant la progression des idoles d'abord asexuées, puis sexuées, bisexuées, enfin « bisexuée à masque postérieur (1) ». Qu'aurions-nous vu, justes cieus, si la Commission internationale n'avait pas mis fin à cet exercice? D'une particularité constante de ces idoles, il résulte, paraît-il, que les Glozéliens néolithiques étaient gauchers. M. Salomon Reinach enregistre avec intérêt cette conclusion du D^r J. Herber (2) sans remarquer que toutes les empreintes de mains fournies par Glozel sont celles de mains droites. Dans ces conditions, si les conclusions du D^r Herber doivent être acceptées, la discordance n'appuie pas l'authenticité (3).

Les séances des 5 et 12 novembre 1926 furent remplies par deux captivantes communications de M. Camille Jullian. Pour la première fois on entendit un exposé scientifique de la question. Le 5 novembre, la description des pratiques

(1) M. J. Loth, *L'esprit de Glozel (Les Cahiers de Glozel, n° 2)*, p. 11, qui décrit ces divers « états », a découvert la signification mythique de toutes ces combinaisons glozéliennes. Il paraît qu'il n'existe pas d'idoles aux seins croisés comme un visiteur de la collection Morlet avait cru le discerner. Je le regrette, car cela eût complété la série. Pour comprendre l'indignation de M. Salomon Reinach à l'idée d'une idole se drapant ainsi dans sa dignité, il faut savoir que, plus ingénieux que Broca qui a inventé l'indice céphalique, le savant archéologue a imaginé pour la statuare antique l'indice mammaire, qu'il est d'ailleurs seul à prendre au sérieux. Il s'est offusqué d'avoir à compter un indice mammaire négatif.

(2) *Éphém. de Glozel*, p. 198-199.

(3) Dans le même ordre d'idées, M. Vayson de Pradenne, *op. cit.*, p. 27, fig. 5, a relevé l'erreur du faussaire qui a figuré le sexe par un triangle avec la pointe en haut.

magiques qui rattachait le bric-à-brac glozélien à l'officine d'une sorcière gallo-romaine parut ouvrir la voie à la solution du problème. Un peu de lumière tombait sur ce chaos dont s'accommodaient les esprits brumeux, et si Glozel avait pu, en tout ou partie, être sauvé, il l'aurait dû à la parole et à l'ingéniosité de l'éminent historien des Gaules. Mais Glozel n'offrait pas le moindre vestige préhistorique ou simplement antique qu'il fût loisible de retenir. Aussi le 12 novembre l'éminent historien se trouvant aux prises avec les dures réalités de l'épigraphie et, malgré sa virtuosité incomparable, on sentit s'écrouler la démonstration. Les Glozéliens, se remettant d'une si chaude alarme, reprirent aussitôt l'avantage, mais de façon peu académique. Cette attitude fut accentuée dans des lettres particulières, dans des interviews et certains écrits. On conçoit que M. Camille Jullian, savant à l'esprit délicat et aux manières affables, en ait été marri. Les Glozéliens voulaient rester maîtres sans conteste, à l'Académie, de la question de Glozel et ils n'hésitaient pas à employer la manière forte.

L'hiver et certaines instances personnelles calmèrent ce zèle brouillon; mais tandis que le silence se faisait à l'Académie, le faussaire, de cet air absent qu'on lui connaît, méditait un coup décisif. La préparation l'occupa pendant le printemps 1927 — où l'on se garda de convier les fouilleurs de marque — et la surprise éclata à l'entrée de l'été.

Comme intermède, le 29 mai 1927, M. Joseph Loth offrait à l'Académie les quatre fascicules du docteur Morlet concernant les fouilles de Glozel : *Une nouvelle station préhistorique* (1925-1927). Cette présentation fut accompagnée d'éloges, que les *Comptes rendus* de l'Académie ont eu la prudence d'écarter, mais dont M. Salomon Reinach a pieusement conservé trace (1) en notant que M. Loth avait fait « l'éloge de la méthode et de la conscience de Morlet ». M. Salomon Reinach ajoute cette citation textuelle : « Il (Morlet) a fait prendre aux Fradin, l'engagement de ne vendre leur collec-

(1) *Éphém. de Glozel*, p. 88-89.

tion qu'à un musée français, auquel il fera don lui-même de sa collection. » Il est bien regrettable que M. Salomon Reinach ait découragé ce geste, en déclarant à plusieurs reprises qu'il ne voulait pas de ces objets pour le musée des Antiquités nationales de Saint-Germain (1).

Dans la séance de l'Académie des Inscriptions du 17 juin 1927, M. Espérandieu lut une note de M. Morlet sur la découverte des deux tombes I et II. On avait pris soin de n'ouvrir que la première tombe et on conviait les membres de l'Académie à assister à l'ouverture de la seconde. M. Salomon Reinach a conservé pour la postérité les paroles mémorables qu'il laissa tomber de ses lèvres présidentielles et que le Secrétaire perpétuel négligea de recueillir : « A cinq heures de Paris, nous constatons des trouvailles exceptionnelles qui occuperont les savants pendant un siècle (2). » Boursouffure, aurait dit Taine, vaticinée, d'ailleurs, sans examen préalable des objets.

La seconde tombe de Glozel est ouverte le 21 juin en présence de MM. Espérandieu, Audollent, Nourry (Saintyves) et Mme Nourry, MM. de Klercker et Janse. Les conditions suspectes de la trouvaille qui apparurent à quatre de ces

(1) Une première fois, à ma connaissance, M. Salomon Reinach a assuré que le Conseil des Musées ne consentirait jamais à acquérir des pièces d'un si faible intérêt artistique. Le Conseil des Musées a bon dos. A moi-même, M. S. R. m'a dit, avec cet air pudique indéfinissable qui surprend à son âge : « La collection est inexposable ». Allusion à ces idoles bisexuées qui font le succès du musée de Glozel. « Il suffirait d'exposer les tablettes, lui ai-je répondu; c'est le plus important. » Une autre fois, pressé par un haut personnage, M. Salomon Reinach a confié que les textes les plus longs n'avaient probablement pas encore été découverts et qu'il fallait attendre. Hélas! cet espoir est déçu. Depuis les constatations de la Commission internationale l'activité céramique, jadis florissante, a cessé. Et puis, l'affaire est lancée, les entrées au musée de Glozel rivalisent avec celles des Musées Nationaux, point n'est besoin de tant de peine; on a juste le temps de sacrifier encore à l'industrie du galet. La question pouvait donc être posée à nouveau. A force de chercher, M. Salomon Reinach a finalement trouvé la réponse topique : il estime que les pièces trouvées dans l'Allier doivent rester dans l'Allier (*Ephém. de Glozel*, p. 148). Devant ce magnanime esprit de sacrifice, il n'y a plus qu'à demander à M. Reinach d'exposer des moulages ou des photographies à Saint-Germain. Il manque à tous ses devoirs en privant les millions de Français, groupés en Seine et Seine-et-Oise, du bénéfice de la plus grande découverte du siècle.

(2) *Ephém. de Glozel*, p. 92. Transposition du thème : « Du haut de ces pyramides... »

personnes ont été décrites par M. Saintyves dans des termes qui ne laissent aucun doute sur la supercherie (1). Toutefois, je m'abstiendrai d'en faire état ici. Je me contenterai de ce qu'a noté sur ce sujet, délicat entre tous, M. Salomon Reinach :

« Juin 24. — Espérandieu, revenu à Nîmes, reçoit la visite de l'ancien professeur suédois de Klercker, qui lui dit : « Tout ce que j'ai vu le 21 était faux », et ajoute que tout le monde pensait de même. Par précaution, Espérandieu télégraphie à l'Académie de surseoir à la lecture de son rapport et demande le renvoi de son manuscrit. Le même jour il écrit aux assistants : « Il m'a paru, « mardi dernier, que nous étions tous d'accord... mais je voudrais « en être sûr. » Toutes les réponses furent favorables; les réserves de Nourry (27 juin) furent *strictement confidentielles* (2). »

C'est M. Salomon Reinach qui souligne ces deux mots.

Les réserves de M. Nourry étaient d'une telle gravité qu'elles auraient dû inciter M. Espérandieu à quelque prudence dans la rédaction du nouveau rapport qu'il expédia à l'Académie le 29 juin et qui fut lu le 1^{er} juillet. Ni lui ni M. Reinach n'en jugent ainsi; cela les regarde. Mais le public ne peut plus avoir la moindre confiance dans des rapports rédigés avec cette légèreté. On ne peut être surpris si, au lendemain de cette belle trouvaille, M. Vayson de Pradenne put passer le bras tout entier entre les pierres de la tombe et la terre qui aurait dû les contrebuter. Sans connaître l'opinion de M. de Klercker et de M. Nourry, M. Vayson de Pradenne décelait un des éléments les plus évidents du truquage. Les constatations de la Commission internationale,

(1) Les *Éphémérides de Glozel*, p. 159, escamotent l'importante relation de Saintyves, *Mes deux visites à Glozel* (non mise dans le commerce), où l'essentiel de mon récit dans *Autour des Inscriptions de Glozel* est confirmé (ma grande erreur est d'avoir qualifié de Belge un savant suédois). Le lecteur n'a qu'à comparer les deux textes pour juger la bonne foi de M. Salomon Reinach lorsqu'il affirme que j'ai compris tout de travers ce que m'avait raconté M. Saintyves. Mais cette pirouette permet au conservateur du musée de Saint-Germain d'esquiver toute explication sur des faits qu'il ne peut contester. Il est amusant — et singulièrement suggestif — de voir les ménagements dont M. Salomon Reinach entoure M. Saintyves, parce qu'il redoute que ce dernier, se ravisant, ne lance sa brochure dans le commerce.

(2) *Ephém. de Glozel*, p. 92-93.

comme celles qu'on peut faire encore aujourd'hui (1) obligent à regretter que, sans la moindre atténuation (2), les *Comptes-rendus* de l'Académie aient servi à authentifier une mascarade.

Le 13 juillet 1927, M. Salomon Reinach met sous les yeux de ses confrères la photographie de la pierre au renne couché. Il n'avait pas vu l'objet ni même regardé à loisir la photographie, car il néglige de signaler que les Néolithiques glozéliens appliquaient déjà les principes de perspective.

Le 22 juillet nouvelle communication de M. Salomon Reinach; c'est l'encyclique « Une fois de plus... ». A la vérité, c'était la seconde fois qu'il prenait le train pour Vichy dans l'intention de se rendre à Glozel. Belle imagination que celle qui, pour deux ou trois dents et autant de fragments d'os, peut écrire : « Le petit plateau (3) de Glozel a reçu des ossements humains (4), les uns déposés, par exception, dans de véritables tombes, les autres, en majorité, ensevelis dans le sol... ». « En majorité » est une perle, mais hélas! morte déjà, car aujourd'hui les Glozéliens déclarent que le prétendu « champ des morts » est un sanctuaire. M. René

(1) Voir ci-après, p. 32.

(2) A l'opportunité que je signalais, *Autour des Inscriptions de Glozel*, p. 43, d'insérer une atténuation de ce genre (j'évitais le mot rectification pour ne choquer personne) dans nos *Comptes-rendus*, M. S. R. (*Éphém. de Glozel*, p. 155, note 2) me répond avec son urbanité coutumière : « Ils (les *Comptes rendus*) ne sont pas rédigés chez ou pour les portières. » Je n'ai qu'à prendre acte de son peu de souci scientifique. Dans le même passage il dénature mon texte. Je n'ai pas écrit : « Le président était »; mais « Le président est informé de tous ces faits. » Autrement dit, je l'en informe.

(3) En réalité, un bas-fond; ce n'est un « plateau » que pour la *Commedia dell' arte* qui s'y donne sous le titre d'*Il Truffatore*, avec sous-titre : *Una turlupinatura di primo cartello*.

(4) Dans *Autour des Inscriptions de Glozel*, p. 54, j'ai écrit et je maintiens « que pas un cadavre n'a jamais été enseveli ou incinéré dans le champ des morts de Glozel ». M. Salomon Reinach, *Éphém.*, p. 155, note 8, a cette remarque innocente qui voudrait être un piège : « Alors les ossements humains de Glozel proviennent de sépultures violées? » Nous répondrons à cette question quand nous serons définitivement fixés, ce qui ne tardera pas. En attendant, je puis apprendre à M. Salomon Reinach que, lors de la perquisition récente dans la ferme des Fradin, on a trouvé une cantine contenant des hardes et... un crâne humain. Il m'est loisible d'en parler puisque les policiers surchargés n'ont pas cru utile de saisir ce débris humain. C'est à M. Salomon Reinach, qui a ses livres entrés à Glozel, à s'enquérir et à nous dire, puisque ce crâne n'est pas sorti du « champ des morts », d'où il provient.

Benjamin y a vu pratiquer un véritable culte; serait-ce une survivance (1)? En tout cas, les Néolithiques n'auraient pas reconnu leur idole.

A l'Académie, ces offensives répétées commençaient à agacer les plus indulgents. Passe encore si on nous avait apporté des considérations mûries et des mémoires érudits; mais on nous submergeait d'affirmations d'autant plus tranchantes qu'elles étaient plus invraisemblables. Sous ces airs d'audace on sentait, toutefois, quelque désarroi qui se manifestait, notamment, par le besoin constant d'identifier des pièces que personne ne contestait. Le 3 septembre, j'écrivis à M. de Varigny pour le mettre en garde contre la solution vers laquelle il penchait et je le prévins que je comptais intervenir à l'Académie. L'occasion ne se fit pas longtemps attendre.

Le 9 septembre, M. le Secrétaire perpétuel infligea un véritable rappel à l'ordre au D^r Morlet qui, dans sa publication, prétendait que l'Académie des Inscriptions avait délégué M. Espérandieu pour assister à l'ouverture de la seconde tombe. Puisque Glozel faisait parler de lui, j'intervins pour déclarer qu'ayant étudié les fameuses tablettes, j'étais aux ordres de l'Académie pour en discuter. Citant un précédent, je demandais que ce fût en comité secret. L'Académie décida de porter cette question à l'ordre du jour du vendredi suivant.

Le comité secret sur Glozel se tint donc le 16 septembre. M. Salomon Reinach, qui présidait, enregistre à cette occasion dans ses *Éphémérides de Glozel*, p. 117 : « L'Académie paraît très émue des assertions de Dussaud; il y a quelque agitation à la sortie (2). Dussaud, pour se créer un alibi (car, avant la séance, il avait préparé un résumé de sa communication pour les journalistes), se rend à la campa-

(1) René Benjamin, *La Liberté* du 3 mai 1928 et jours suivants, qui a nettement perçu l'inexpérience du « Comité d'études » d'avril 1928 et le néant des résultats que ce dernier a prétendu obtenir.

(2) Comprenez que la plupart de mes collègues présents vinrent m'apporter leur approbation. M. Salomon Reinach a confié à un de ses amis qu'il avait eu le sentiment, à la séance du comité secret, d'être seul de son avis.

gne. » M. Reinach répète la leçon de son inspirateur, M. Morlet, qui a inventé cette histoire de toutes pièces. Je n'ai remis aucun papier à la presse parce que M. Cagnat estimait qu'il valait mieux n'en pas remettre. Je l'ai regretté par la suite, car on ne m'eût pas prêté des erreurs dont les Glozéliens ont facilement triomphé. L'assertion de M. Reinach (1) que ma brochure (2) reconnaît la remise de ce papier, témoigne à quel point la passion ne lui permet plus de comprendre ce qu'il lit. Après la séance, je suis rentré comme tous les soirs chez moi, à Bellevue, d'où je repartais chaque jour pour prendre mon service au musée du Louvre. « Alibi », n'a pas le moindre sens ici; mais M. Salomon Reinach nous a habitué, à lancer des mots de cette sorte : « coupable, complice, faussaire, menteur », qui se trompent volontairement d'adresse et qui font de ses stupéfiantes *Ephémérides de Glozel* le parfait manuel d'incivilité puérile et déshonnête qu'on pouvait attendre d'un tel maître.

Accusé par M. Morlet d'avoir voulu « attenter à son honneur » et sommé par lui d'avoir à présenter publiquement mes arguments, je publiai avec toute la diligence possible la brochure : *Autour des Inscriptions de Glozel*, où je répondais au ton discourtois de M. Morlet par ces paroles conciliantes : « Je n'attaque ni ne suspecte personne et je ne doute pas que M. Morlet ne cherche comme moi la lumière. Je lui livre mes constatations avec le ferme espoir qu'elles lui seront utiles en cet instant décisif (3). »

J'avais écrit à M. Salomon Reinach pour trouver avec lui une solution équitable et, même après avoir essuyé de nombreuses injures, je déclarai : « Nous ne réclamions pas la mort du pécheur, ni même la fermeture du musée, qui aurait pu devenir le Musée Grévin de la préhistoire, nous demandions simplement que, d'un commun accord, ce

(1) *Ephémérides de Glozel*, p. 151.

(2) *Autour des Inscriptions de Glozel*, p. 21.

(3) *Ibid.*, p. 26-27.

bric-à-brac, notamment l'écriture, disparût de la scène scientifique et que les *Comptes rendus* de l'Académie des Inscriptions ne se vissent plus imposer des relations de fouilles truquées et des inventaires d'objets faux (1). »

Ces propos modérés et courtois déchaînèrent de nouvelles violences. On tenta de me discréditer par toutes sortes de manœuvres et d'insinuations. L'auteur des *Éphémérides de Glozel*, qui boude Tite-Live, invoque Tacite pour trouver le courage de résumer ma brochure (2).

Si la communication du 16 septembre me valut un torrent de basses injures (3) et des menaces — notamment les menaces écrites de M. Salomon Reinach, à qui je répondis pour le rappeler au calme au nom de la fonction de président qu'il remplissait si mal, — du moins assura-t-elle quelque répit à l'Académie où les Glozéliens, fortement touchés, s'abstinrent dorénavant de se manifester avec leur indiscretion coutumière. A peine, le 30 septembre, entendit-on la lecture d'une lettre embarrassée de M. Depéret qui insinuait, gratuitement, qu'il faudrait au moins vingt ans au terrain de Glozel, s'il était remanié, pour reprendre sa consistance.

(1) *Ibid.*, p. 53.

(2) Pour l'édification du lecteur, je suis obligé de citer *Éphém. de Glozel*, p. 151 : « Fidèle à la devise empruntée à Tacite sur le titre du présent volume, on croit devoir résumer longuement un écrit qui, au jugement de plus d'un, ne fait pas honneur à la science et témoigne d'un médiocre souci de la vérité. » M. S. R. a tort d'appeler l'attention sur la devise imprimée sur la couverture, car on s'aperçoit que la traduction est rédigée en mauvais français. Tacite ne parle pas de « ceux qui disent ou font le mal par la crainte de la postérité et de la flétrissure », mais il pense qu'un des mérites de l'histoire est d'« effrayer, par la crainte de la postérité et de la flétrissure, ceux qui disent ou font le mal ». M. Salomon Reinach appelle donc la flétrissure non sur les faussaires, qu'il a coutume de couvrir de son autorité, mais sur ceux qui les dénoncent. Dont acte.

(3) Les Glozéliens vous injurient en proportion de la vérité qu'on découvre. Dans ses *Éphémérides*, M. Salomon Reinach l'emporte en violence sur M. Morlet. Mon savant confrère laissait jusqu'ici un doute entre les qualificatifs « aveugle » ou « malhonnête ». Il insinue maintenant, et précisément à mon propos (*Éphém.*, p. 156, note 1) : « on peut cumuler ». A toutes ces injures et à bien d'autres qu'on dit et qu'on n'écrit pas, mais qu'on me rapporte, à celles dont on émaille des lettres particulières qu'on me fait lire, je réponds simplement : « Quoi qu'ils fassent pour prouver le contraire, soyez assuré que la bonne foi de MM. Morlet et Salomon Reinach est entière. Mais qu'elle soit une et indivisible, les objets n'en sont pas moins faux et cela démontre que la compétence de l'un égale celle de l'autre. »

Une pareille assertion causa une cruelle déception à ceux qui, jusque-là, avaient eu foi dans la clairvoyance du savant lyonnais.

Le peu de faveur qui avait accueilli la lettre de M. Depéret, engagea les Glozéliens à se transporter à l'Académie des Sciences où, le 24 octobre 1927, M. Salomon Reinach se procura le plaisir rare de venir entendre la communication du seul partisan qu'il comptait dans cette compagnie. M. Depéret, qui a ce privilège, n'hésita pas dans sa lecture à discuter des écritures anciennes avec la compétence que lui conféraient ses états de service comme géologue. Le succès fut tel que, depuis lors, l'Académie des Sciences a relégué les communications sur Glozel dans le panier où disparaissent les mémoires sur la quadrature du cercle.

Le mois de novembre 1927 marqua l'apogée des espoirs glozéliens. La Commission internationale s'était promis de ne rien révéler de ses travaux avant de les avoir consignés par écrit, après mûre réflexion. Elle tint parole. Cette attitude fut exploitée par les Glozéliens, qui déchaînèrent une audacieuse campagne de presse. Un communiqué, qu'on m'a dit avoir été rédigé et adressé aux journaux par le Comité d'initiative de Vichy, acheva de donner le change.

Le matin même où ils débarquaient du train de Vichy, retour de Glozel, MM. Labadié et Bringuier, envoyés par le *Quotidien* et le *Journal*, accoururent pour m'annoncer la défaite. J'écoutai avec intérêt leurs explications, les en remerciai et leur répondis : « Maintenant que le gisement a été examiné, nous allons pouvoir passer à l'étude des objets. M. Morlet, qui a son certificat de bonne foi en poche, ne peut plus considérer cette étude sous l'angle d'une suspicion à son égard. » J'eus alors la surprise d'apprendre que M. Morlet avait interdit à la Commission d'emporter, pour les examiner à loisir, les objets qu'elle avait découverts. M. Labadié convenait de la légitimité de ma demande; il craignait, cependant, que M. Morlet ne s'y prêtât pas. Alors je lui dis : « Nous allons donc en être réduits à demander nous-mêmes l'acquisition par l'État des objets de Glozel. »

J'ai toujours déclaré que les fouilles de contrôle, dans un terrain truffé, ne pouvaient qu'induire en erreur les fouilleurs inexpérimentés et qu'il était plus sûr d'étudier les objets eux-mêmes. C'était si bien le sujet de notre conversation que M. Labadié me fit observer que l'acquisition par l'État serait difficile, étant donné le prix que vaudrait la collection authentifiée (1). « Le musée de Saint-Germain n'a pas besoin de tout acquérir, lui dis-je. Les tablettes ou quelques tablettes lui suffiraient et il pourrait laisser les idoles au musée de Vichy qu'on projette d'installer (2). »

M. Salomon Reinach, qu'on avait dû prévenir que tout n'allait pas aussi bien qu'on le disait, répondit simplement au coup de téléphone de M. Labadié : « Je suis satisfait sans être surpris. Il n'était nullement besoin d'une Commission internationale pour constater qu'il fait jour en plein midi. »

Bien qu'attendant le meilleur effet de cette parole sur le public, il note sur ses tablettes, si j'ose dire : « Pourtant, les esprits critiques [il s'agit de M. S. R. lui-même] ne remarquent pas sans inquiétude qu'au lieu d'exprimer sa conviction tout de suite, la Commission s'est ajournée à un mois (3). »

Le 23 décembre au matin, M. Salomon Reinach eut le privilège d'être le premier informé, comme il lui arrivait fréquemment, par un coup de téléphone du journal *Le Temps*, que la décision de la Commission internationale était radicalement et à l'unanimité défavorable à Glozel. Il concentra ses pensées et rédigea une formule à laquelle il donne volontiers le nom de *Déclaration-Galilée*. Il la rendit

(1) A ce que rapportent les entrées du musée de Glozel, on peut estimer, en effet, que les propriétaires ne feraient pas une bonne affaire en cédant leur collection pour quelques millions de francs.

(2) Il était question à ce moment de l'acquisition par la Société fermière de Vichy. Ne sachant si je plaisantais, M. Labadié me demanda : « Pourquoi ? » — « Parce que les malades pourront dorénavant venir à Vichy se soigner non seulement le foie, mais aussi la rate. » Si je rapporte ces propos familiers, c'est pour montrer que « le triomphe des Glozéliens » ne m'impressionnait guère et que M. Labadié, en écrivant dans le *Quotidien* du 8 novembre 1927, que je demandais « l'acquisition par l'État du champ de Glozel », a jeté inutilement le désarroi chez les triomphateurs; voir ci-dessus, p. 7, note 1.

(3) *Ephém. de Glozel*, p. 165.

publique à l'issue de la séance de l'Académie qu'il présidait. Ce texte indigent autant que solennel, ainsi que les conditions de sa remise à la presse, attristèrent ses meilleurs amis (1).

Pour m'en tenir à ce qui concerne directement l'Académie, je passe sur les allusions, soigneusement balancées et destinées à égarer le public en lui laissant croire que les paroles discourtoises étaient notre fait. M. Salomon Reinach se permit cette entorse à la vérité dans ses discours présidentiels lors de la séance publique annuelle, en novembre 1927, et au début de la séance du 6 janvier 1928. A vrai dire, depuis le comité secret du 16 septembre 1927, l'Académie avait obtenu qu'on cessât de vouloir la prendre d'assaut.

Les Glozéliens essayaient, alors, défaite sur défaite et ils ne se sentaient plus suffisamment en selle pour reprendre les procédés d'intimidation qui leur avaient réussi jusqu'alors. Après le verdict de la Commission internationale, ce fut le rapport Champion paru le 19 janvier 1928, puis la réunion de la sous-commission des Monuments historiques qui, le 28 janvier 1928, vota à l'unanimité, moins la voix de M. Salomon Reinach, que la station n'avait aucun intérêt préhistorique.

Du côté glozélien, on affecta d'accueillir le déclassement de Glozel comme un bienfait des dieux; et on se promit d'effacer les échecs répétés, qu'on venait de subir, par une

(1) Ergotage dans *Éphémérides de Glozel*, p. 201. L'auteur n'a pas, dit-il, offert copie de la Déclaration-Galilée, on la lui a demandée. Il l'avait donc rédigée et fait signer par deux de ses confrères pour la garder dans sa poche? Dans ce cas, comment les journalistes ont-ils connu son existence et ont-ils eu l'idée de la demander? Je suis en état de préciser les faits, car le rédacteur de *l'Intransigeant* s'est d'abord adressé à moi et m'a demandé mon opinion sur le verdict de la commission. Je lui ai répondu: « Je ne puis que m'en remettre aux conclusions de la Commission internationale. » — « Et qu'en pense M. Reinach? » — « Allez le lui demander. » — « Vous croyez que je puis me risquer? » — « N'hésitez pas! » Et le rédacteur s'en vint poser la question au président qui descendait de son fauteuil. M. Reinach, sans répondre, tendit le papier qu'il avait préparé. Le rédacteur revint vers moi et me donna à lire la Déclaration-Galilée. Nous eûmes la même exclamation: « Énorme! » Le bruit s'en répandit aussitôt et ce fut un succès de peu d'estime.

démonstration en règle à laquelle préludèrent les fouilles du *Matin*, dans le champ des Fradin, et les fouilles de M. Depéret dans le souterrain de Puyravel. Des galets sortirent de terre, comme par enchantement, à quelque douze ou quatorze cents mètres de Glozel dans un champ appartenant à M. Mercier. Enfin, on annonça de Porto (Portugal) la découverte, faite à Alvão, d'un tesson portant l'écriture de Glozel.

Le vent enflait à nouveau la voile glozélienne et M. Joseph Loth insista auprès du président de l'Académie pour lire une longue notice dont, après pourparlers, le titre fut ainsi arrêté : « Le souterrain de Puyravel en Ferrières-sur-Sichon et l'écriture néolithique dans le Bourbonnais en dehors de Glozel. » Cette lecture commença le 4 avril 1928 et le *Temps* du 6 avril en donna le résumé suivant :

M. J. Loth énumère les découvertes d'objets préhistoriques mis au jour dans le Bourbonnais — en dehors de Glozel — et en particulier ceux qui ont été trouvés dans le souterrain de Puyravel en Ferrières-sur-Sichon dans des conditions qui ne laissent, dit-il, « aucune place au doute ou à la suspicion ». Ces objets ont été décrits et étudiés dans diverses revues savantes. Quelques-uns confiés au laboratoire de chimie de Lyon et à l'institut minéralogique d'Oslo y ont été soumis à des analyses qui ont établi leur fossilisation.

Ces divers objets portent des signes mystérieux gravés qui sont des signes alphabétiques que l'on retrouve dans les alphabets linéaires du bassin de la Méditerranée. Il n'est pas douteux qu'il n'ait existé dans le Bourbonnais à l'époque néolithique une écriture linéaire accompagnée d'un art animalier, héritage plus ou moins lointain de l'art de la gravure des chasseurs de rennes.

M. Loth en réunissant tous les signes ainsi découverts arrive au total de 233 caractères, qui se réduisent en raison des répétitions et des variantes à un alphabet de 44 caractères. L'origine de cette écriture se place à l'époque paléolithique, à l'époque magdalénienne. 12 signes gravés à cette époque, 13 autres d'une époque de transition se rattachent plutôt au paléolithique, en tout 25 caractères pré-néolithiques se retrouvent dans l'écriture du Bourbonnais.

Les caractères des écritures linéaires du bassin de la Méditerranée remontent eux aussi à l'époque paléolithique.

Sur 44 caractères, l'écriture du Bourbonnais en a 20 d'identiques

avec les signes gravés de l'Égypte préhistorique, auxquels il faut ajouter 6 signes de la première dynastie (3300 avant notre ère); il est donc impossible de supposer une évolution indépendante. Il faut au contraire envisager une origine commune remontant à une époque très ancienne dont on ne peut songer à hasarder une date même approximative.

Les signes préhistoriques d'Égypte étant isolés et ne constituant pas une écriture, c'est le Bourbonnais qui semblerait avoir la priorité, mais on peut faire à cette théorie des objections sérieuses; aussi est-il prématuré de se prononcer aujourd'hui.

C'est avec l'écriture d'Alvão (Portugal), qui remonte à la fin du néolithique ou au début de l'époque du métal, et avec l'alphabet ibérique que l'écriture du Bourbonnais a la plus étroite parenté.

La brusque disparition de l'écriture et de l'art animalier du Bourbonnais, dont on ne trouve plus trace après l'époque néolithique, ne peut s'expliquer — dit en finissant M. Loth — que par une invasion étrangère, vraisemblablement celle des constructeurs de monuments mégalithiques.

A l'issue de cette lecture, qui se termina le 20 avril 1928, je demandai la parole pour présenter, comme il est d'usage, quelques observations. Interrompu à chaque instant par M. Loth, je fus finalement arrêté par le président sous prétexte que le nom de Glozel ne devait pas être prononcé. Voici, d'ailleurs, l'incident rapporté exactement par le *Journal des Débats* du 22 avril 1928 :

Un incident. — M. René Dussaud demande la parole, à propos de cette communication :

— Nous devons remercier, dit-il, l'éminent celtisant...

— On me jette constamment au visage, interrompt, avec vivacité, M. Joseph Loth, ma qualité de celtisant. On pourrait reconnaître aussi que j'ai quelque compétence en préhistoire...

— Nous devons alors remercier, reprend M. Dussaud, l'éminent préhistorien et celtisant qu'est M. Joseph Loth...

— Je ne prétends pas au titre de préhistorien, interrompt de nouveau M. Joseph Loth...

— Nous devons donc remercier le savant Monsieur Joseph Loth d'avoir dressé un répertoire des caractères trouvés dans la région bourbonnaise, riposte avec calme M. Dussaud. Mais il ne s'ensuit pas que ces caractères constituent l'origine de l'écriture humaine et les éléments de l'alphabet. Il faudrait pouvoir établir la valeur phonétique de ces signes. Un alphabet véritable est le fruit d'une

longue expérience et nous avons la preuve que l'origine phénicienne de l'alphabet est solidement fondée et reste intacte...

M. Dussaud faisant une pause, M. Loth croit qu'il a fini de parler et répond qu'il n'a pas songé à la valeur phonétique, mais simplement à la forme graphique des signes qu'il a étudiés.

M. Dussaud va reprendre la parole; mais le président, s'adressant à M. Joseph Loth :

— Laissez parler M. Dussaud, lui dit-il, et prenez des notes; vous lui répondrez, après, tout à loisir.

— Je croyais qu'il avait fini, et, d'ailleurs, je ne répondrai plus, dit M. Loth.

M. René Dussaud reprend :

— En ce qui concerne l'écriture de Glozel...

— Arrêtez, s'écrie le président, il ne saurait être question ici de Glozel.

— Comment? dit M. Dussaud étonné, mais il ne s'agit pas d'autre chose que de l'écriture de Glozel...

— Non, l'ordre du jour indique nettement qu'il s'agit du souterrain de Puyravel en Ferrières-sur-Sichon et de l'écriture néolithique dans le Bourbonnais *en dehors de Glozel*...

— Mais c'est la même chose...

— Non, il ne sera pas question de Glozel...

— Alors le nom de Glozel est tabou (1) dans cette salle! Pourtant, nous sommes à l'Académie des inscriptions, et il s'agit d'inscriptions...

— Il ne saurait être question de Glozel.

M. René Dussaud déclare que, puisqu'on l'empêche de parler, il va se retirer.

M. Salomon Reinach demande par deux fois que l'on mette la chose aux voix et que l'Académie se prononce sur l'opportunité de prolonger la discussion. Mais M. le président Glotz semble ne pas entendre cette suggestion et il interdit de nouveau à M. Dussaud de parler de Glozel.

M. Dussaud répond alors dignement qu'il « regrette de ne pouvoir faire, comme il le voulait, la preuve de l'inauthenticité de l'écriture de Glozel », et la séance est levée, malgré la protestation indignée du doyen d'élection de l'Académie, M. Gustave Schlumberger.

J'observais que c'était la première fois qu'un membre de l'Académie se voyait retirer la parole sur un sujet scientifique et j'en prenais acte.

(1) L'observation sur le tabou dont était frappé le nom de Glozel m'est attribuée par erreur; elle est de M. Salomon Reinach.

Même si le président avait imposé à mon savant confrère de ne pas parler de Glozel, la subtile interprétation que ce dernier avait donnée au vocable « Bourbonnais » m'autorisait à lever l'interdiction. Les journalistes présents à la séance n'avaient pu s'empêcher de noter l'étrangeté de l'incident, et ils laissèrent entendre, avec la discrétion qu'apporte toujours la presse de l'Institut, que M. Loth avait joué sur les mots.

Cette unanimité des comptes rendus de presse déplut à M. Loth, qui écrivit une longue lettre au *Matin*, insérée le 22 avril sous la forme suivante :

A la suite du compte rendu que nous avons publié, hier matin, de la séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de vendredi et de l'incident survenu au sujet de Glozel entre MM. Loth et Dussaud, nous avons reçu de M. Joseph Loth la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur en chef,

Permettez-moi deux remarques au sujet du compte rendu de ma communication à la séance d'hier de l'Académie des inscriptions, que je lis dans votre numéro de ce matin.

La question capitale était celle-ci : la découverte faite par M. Depéret, doyen de la faculté des sciences de Lyon, membre de l'Académie des sciences, professeur de géologie, dans l'intérieur du souterrain de Puyravel-en-Ferrières-sur-Sichon (Allier), d'un galet gravé sur une face d'une tête de cheval accompagnée de onze signes alphabétiformes et, sur l'autre face, d'une inscription de trente signes, ainsi que d'un galet sphérique de granulite dure, dont la surface est ornée également de signes alphabétiformes, sous un plancher formé de blocs anguleux de schistes métamorphiques éboulés du plafond et cimentés par de l'argile d'altération, *plancher très compact et intact* (expression de M. Depéret), EST-ELLE AUTHENTIQUE? Si elle l'est — ce que personne n'a osé contester — ma thèse de l'existence dans le Bourbonnais, à l'époque néolithique, d'une écriture linéaire est démontrée.

Mon savant collègue, M. Dussaud, a voulu porter la discussion sur le terrain de l'authenticité de Glozel, dont je m'étais formellement engagé envers le président, M. Glotz, et le bureau à ne pas parler. La question, d'ailleurs, n'était pas entière : il y a eu récemment de nouvelles fouilles faites avec une méthode impeccable et il y a de nouvelles expertises en cours.

J'ai d'ailleurs déclaré à mon collègue, M. Dussaud, que j'étais

tout disposé à discuter cette question d'authenticité le jour où l'Académie déciderait de la mettre à son programme.

Sur la question de la comparaison avec d'autres alphabets linéaires, j'ai apporté un fait prouvant que les alphabets linéaires du bassin de la Méditerranée, y compris celui du Bourbonnais, avaient une origine commune : il y a 53 signes alphabétiques ou alphabétiques communs entre l'Égypte (41 de l'époque préhistorique 7000-5000 ans avant Jésus-Christ), la Carie et l'Ibérie. M. Dussaud a cru devoir objecter que, pour affirmer la parenté d'une langue avec une autre, il faut non seulement qu'il y ait parenté entre les lettres de leur alphabet, mais encore que l'on connaisse la valeur phonétique de ces caractères. Aussi n'ai-je pas prétendu que les Égyptiens, les Cariens, les Ibères et les Bourbonnais parlassent la même langue. Il y a bon nombre de langues dont les alphabets sont authentiques et à peu près identiques avec d'autres, sans que nous connaissions le moins du monde la valeur phonétique de leurs caractères et, par conséquent, que nous puissions affirmer leur parenté linguistique.

Les alphabets linéaires du Bourbonnais et les alphabets linéaires du bassin de la Méditerranée ont une origine commune, un ensemble de signes alphabétiques semblables : c'est tout ce que j'ai voulu démontrer.

Cette lettre surprendra ceux qui ont quelque connaissance de ces questions. Je relève simplement ici — car l'erreur de méthode sera exposée dans la seconde partie de cet opuscule — que je n'ai point parlé de « langue ». J'ai dit que pour dériver deux caractères d'écriture l'un de l'autre, il fallait d'abord s'assurer de leur identité phonétique. Prenons par exemple les marques de tâcherons du moyen âge. Ce sont des combinaisons de lignes droites où vous retrouverez facilement — en dehors des lettres en usage à cette époque — le triangle dont vous pourrez faire un *della grec*; les deux barres en potence et à angle droit qui vous rappellent le *gamma*, la croix égale qui est l'ancien *tau*, etc. Mais comme les tailleurs de pierre du moyen âge ne donnaient pas à ces signes une valeur phonétique, il n'y a pas lieu à comparaison. On s'étonne vraiment d'avoir à présenter des observations aussi élémentaires.

D'autre part, M. Loth affirme que personne n'a contesté

le galet de Puyravel, découvert par M. Depéret dans des conditions qui ne lui laissent aucun doute. M. Loth pourra s'informer auprès de M. Depéret, qui lui dira qu'un de nos meilleurs préhistoriens de la génération qui suit celle de M. l'abbé Breuil, préhistorien qui est en même temps le disciple et l'ami de M. Depéret, n'a pas caché son sentiment à son maître au sujet de l'authenticité du galet de Puyravel. D'ailleurs, quand on connaîtra les *conditions réelles* dans lesquelles ce galet fut trouvé, le mystère sera éclairci, mais je crains que, ce jour-là, il ne reste plus une corde au « violon d'Ingres » de M. Depéret.

En somme, le galet, trouvé par M. Depéret et acquis par lui, est faux. C'est à quoi j'avais abouti de mon côté et par une autre voie et ce que je voulais démontrer à l'Académie. A la suite de la lettre de M. Loth, je dus fixer ma position, d'où l'insertion du papier suivant dans le *Matin* du 24 avril 1928 :

A la suite du compte rendu que nous avons publié samedi, de la séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, marquée par des incidents au sujet de Glozel et de Puyravel, nous avons publié une lettre de M. Joseph Loth, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, précisant sa position. M. Dussaud, membre de l'Institut, professeur à l'École du Louvre, nous adresse à son tour la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur en chef,

Voulez-vous me permettre une observation concernant la lettre de M. Joseph Loth que vous publiez aujourd'hui et où je suis mis en cause?

J'ignorais que M. Loth se fût engagé à ne pas parler de Glozel et que le mot Bourbonnais — grâce à une entorse géographique consentie par le président, car Glozel est en Auvergne — devait tourner la difficulté. En réalité, il ne s'agissait que de Glozel et personne ne s'y est trompé. Mon savant confrère a même pu à son aise, décrire les fouilles du *Matin* sur le terrain des Fradin. Mais, comme tout le monde somnolait à cette lecture un peu longue, le président ne s'est pas aperçu que M. Loth se promenait sur le terrain de Glozel à proximité des fils de fer barbelés.

Il eût suffi de me prévenir qu'il valait mieux ne pas répondre et je me serais incliné; mais dès l'instant qu'on me donnait la parole,

je devais pouvoir utiliser tout le matériel épigraphique disponible.

Quel va être le résultat immédiat de cet incident quelque peu ridicule? Ce sera d'authentifier par la voie des *Comptes rendus* de l'Académie les textes sortis ces mois derniers des environs immédiats de Glozel, textes dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'ils sont éminemment suspects. Ce sera aussi d'authentifier le nouveau tesson d'Alvão, qui est un faux certain, sur lequel j'ai prié M. Mendes Correa de faire une nouvelle enquête.

Après tout, cela vaut peut-être mieux ainsi. L'étendue du mal peut seule amener une réaction salutaire. Quand on s'apercevra que nous sommes devenus l'Académie des inscriptions fausses, on éprouvera le besoin de réagir. Ce jour-là je serai occupé à d'autres travaux et ne risquerai plus de me voir retirer la parole.

J'ai dû insister sur cet incident pour montrer l'acharnement avec lequel les Glozéliens ont fait le siège de la place forte qu'il leur importait le plus de surprendre. Par trois fois, j'ai protesté contre la documentation la plus frelatée qu'on ait jamais introduite à l'Académie des Inscriptions. Ma dernière protestation n'a pu prendre l'ampleur que je désirais; elle n'en a pas moins porté. En effet, pour la seconde fois, dans cette séance du 20 avril 1928, j'ai arrêté net le nouvel assaut glozélien, car il y a tout lieu de croire que Glozel est dorénavant et définitivement mis à la porte de l'Institut. Il ne méritait pas davantage; mais la leçon sera vivement ressentie par MM. Salomon Reinach, Loth, Depéret et Espérandieu.

SECONDE PARTIE

Inauthenticité de l'écriture de Glozel

*Démonstration interrompue dans la séance du 20 avril 1928
de l'Académie des Inscriptions (1)*

1. Comment on doit comparer deux écritures.

Nous devons remercier l'éminent celtisant (2) qu'est M. Joseph Loth d'avoir pris la peine de réunir et d'étudier l'ensemble des documents épigraphiques trouvés dans le Bourbonnais hors de Glozel. Je souhaite qu'il publie cet important travail, car on disposera alors d'un matériel peu accessible ou même encore inédit.

Ne les ayant pas eus sous les yeux, je ne suis pas en état d'émettre un avis sur les tableaux dressés par notre savant confrère, qui englobent non seulement les caractères découverts sur le terrain Mercier, à Puyravel, à Alvão, mais encore l'écriture attribuée à l'époque magdalénienne, les signes égyptiens préhistoriques, les écritures crétoises, et même l'alphabet phénicien. Toutefois, je ne vois pas quelle conclusion on pourra raisonnablement tirer de ces rapprochements (3).

(1) Nous donnons ici les arguments qui constituaient notre réponse à la communication de M. Joseph Loth. Nous nous contentons d'y ajouter quelques notes au bas des pages pour guider le lecteur dans cette discussion.

(2) Voir ci-dessus, p. 23.

(3) Pourquoi M. Loth s'est-il arrêté si près de nous et n'a-t-il pas poussé en Mésopotamie et jusqu'en Chine où les caractères des écritures archaïques lui auraient fourni aussi des termes de comparaison? Peut-être cette randonnée lui aurait-elle ouvert les yeux sur l'inanité de son système.

Pour aboutir à un résultat, la comparaison des anciennes écritures doit se plier à des règles critiques qui ont été exposées par Emmanuel de Rougé dans son *Mémoire sur l'Origine égyptienne de l'alphabet phénicien*, publié après sa mort en 1874.

Avant de comparer deux signes d'écritures de peuples différents, il faut s'assurer qu'ils ont la même valeur phonétique. Si, en plus de l'identité d'articulation, ces signes présentent des formes analogues ou faciles à déduire l'une de l'autre, alors, mais alors seulement, on aura établi la dérivation.

On ne pose pas exactement le problème quand on imagine que la difficulté qu'offre l'institution d'une écriture réside dans l'invention d'un certain nombre de signes. Ceux-ci sont aisés à combiner, et, quand on les trace au moyen d'un petit nombre de droites, on retombe fatalement sur les mêmes combinaisons (croix, triangle, zigzag de deux, trois, quatre traits, etc...). La difficulté que présente l'organisation d'une écriture réside dans la décomposition de la parole en articulations déterminées. Une seule fois on est parvenu à noter la parole uniquement au moyen de caractères représentant des sons simples; ce fut l'invention de l'alphabet.

Il est bien évident qu'une si remarquable simplification de l'écriture est le fruit d'une longue expérience et qu'elle ne peut se placer à l'origine, comme on nous le propose.

La meilleure preuve que l'invention de l'alphabet est l'œuvre des Sémites — et, dans ce cas, on accordera que ce sont les Phéniciens, — résulte du fait que les inventeurs n'ont pas éprouvé le besoin de noter les voyelles. Ce n'est pas, comme on le répète depuis Lepsius, parce que les langues sémitiques ont un système vocalique inconsistant. Bien au contraire, c'est parce que — les voyelles ne faisant pas partie de ce que nous appelons la racine — leur système vocalique est méthodiquement organisé et conditionné par la phrase elle-même. Une langue sémitique ne nécessite pas la notation des voyelles parce que le contexte fixe la voca-

lisation. De nos jours encore, bien qu'ils possèdent un jeu de notation des voyelles, les Arabes s'abstiennent couramment de les noter dans l'écriture.

Le fait seul que M. Loth puisse rapprocher les signes égyptiens prédynastiques des lettres de l'alphabet phénicien, qui est de quelques millénaires plus récent, montre le danger de s'attacher uniquement à l'analyse des formes. On suppose donc que les signes n'évoluent pas au cours des millénaires? D'autre part, nous ignorons si ces signes égyptiens prédynastiques avaient une valeur phonétique. On admet généralement que ce sont de simples marques de potiers, et personne jusqu'ici n'avait prétendu qu'ils constituaient un alphabet.

Je n'insiste pas. Je voulais simplement indiquer que, comme je l'avais déclaré devant l'Académie dans sa séance publique annuelle du 19 novembre 1926, et déjà par allusion aux théories qu'on développait autour de Glozel, l'origine phénicienne de l'alphabet est solidement fondée et reste intacte. Ce ne sont pas des tableaux dressés sans une critique suffisante qui pourront la remettre en cause (1).

Puisque notre savant confrère a posé devant l'Académie la question de l'authenticité de l'écriture de Glozel, il voudra bien me permettre d'en discuter à mon tour (2).

2. Les fouilles de contrôle.

Je m'abstiendrai de reprendre par le détail telle ou telle fouille dont vous avez entendu le récit complaisant et pitto-

(1) La réponse de M. Loth fournie par sa lettre reproduite plus haut (ci-dessus, p. 25) atteste qu'il n'a pas saisi la question. Probablement, s'écartait-elle trop de sa spécialité. Il n'est pas plus heureux quand il croit pouvoir parler géologie et qu'il explique la gélatine décelée par M. Boule dans les creux de la gravure du galet au renne, en avançant que, « par suite de la composition de la terre, il se dépose fréquemment, sur les objets, une sorte d'enduit organique » (*Le Temps*, du 24 novembre 1927). Comme pavé de l'ours pour expliquer le patinage au purin de la ferme, on ne peut trouver mieux.

(2) Je fus arrêté à cette phrase; voir ci-dessus, p. 23-24.

resque. Il serait aisé de montrer, cependant, que le bois inextricable (1) dans lequel ont opéré deux fouilleurs bénévoles (2), en dehors du champ ordinaire des trouvailles, n'a nécessité l'arrachage que d'un arbuste. Ce n'est pas que les deux fouilleurs, qui, comme l'a dit M. Loth, ont fait leurs preuves dans les tranchées, aient reculé devant la besogne : c'est qu'il n'y avait pas d'autre arbuste à arracher.

Je pourrais aussi montrer que telle observation faite par la Commission internationale sur la tombe explorée le 21 juin 1927 et dont nos comptes rendus relatent toujours, sans la moindre atténuation, la merveilleuse trouvaille, se vérifie chaque jour davantage.

Quand j'eus l'occasion d'examiner attentivement cette tombe le 12 septembre 1927 (3), aucune dénivellation ne se remarquait, mais la végétation était, à l'aplomb de la tombe, différente de ce qu'on voyait tout autour, et c'est ce que je déclarais à l'Académie le 16 septembre suivant, en exprimant l'avis que la tombe avait été construite tout récemment.

Depuis, la Commission internationale a observé que la

(1) Expression dont s'était servi M. Loth dans la lecture à laquelle je demandais à répondre.

(2) Il s'agit des fouilles du *Matin*, conduites par MM. Guitet-Vauquelin et Clérisse.

(3) Que n'a-t-on raconté sur cette visite à Glozel? J'ai été le seul à n'en pas parler; aussi me permettra-t-on d'en dire un mot. Après avoir versé les droits d'entrée et reçu un ticket pour deux, je demandai M. Emile Fradin. On me répondit qu'Emile et le D^r Morlet avaient fouillé ensemble la veille et qu'ils n'étaient là ni l'un ni l'autre. Une sœur d'Emile Fradin nous montra, à ma femme et à moi, le petit musée et j'admirai la précision avec laquelle cette jeune fille récitait les brochures du D^r Morlet. Je lui fis compliment de son savoir; elle répondit modestement : « Oh! mon frère connaît cela beaucoup mieux que moi. » Puis Mlle Fradin, après quelque hésitation — car Emile avait emporté la clé de l'enclos, — voulut bien nous conduire sur le « champ des morts » où nous descendîmes par l'escalier Salomon Reinach et passâmes entre les fils de fer barbelés. Je fis les observations qui m'importaient, étroitement surveillé d'ailleurs. Puis, la conversation avec Mlle Fradin s'anima. « Comme ce doit être amusant, Mademoiselle, lui dis-je, de trouver toutes les belles choses que vous avez dans votre musée! A votre place je passerais toutes mes journées à gratter la terre et j'aurais tôt fait de déblayer tout cet espace! » « Ah! Monsieur, me répondit-elle, j'ai beaucoup fouillé au début; mais comme je n'ai jamais rien trouvé, je me suis découragée. Il n'y a que mon frère qui trouve. » Et en plaisantant, je répliquai : « Voyez-vous, le mauvais frère! »

surface de la tombe s'était légèrement affaissée par suite de l'entraînement de la terre entre les joints des pierres. Aujourd'hui, ce n'est plus une dénivellation peu sensible à l'œil, c'est une véritable cuvette (1) : la fameuse tombe n'a pas résisté au premier hiver de son existence.

Ne voulant pas retenir plus de quelques minutes l'attention de l'Académie, je laisse de côté tous ces détails pour examiner rapidement si la méthode d'authentification par des fouilles de contrôle constitue une méthode suffisante.

Certainement non, puisque nous voyons constamment reprendre les mêmes recherches dans le même terrain avec des résultats contradictoires. Pourquoi s'acharner à un problème de géologie sur lequel on ne s'entend pas, alors que ce qui importe vraiment, c'est de déterminer si les objets sont authentiques ou non? s'ils ont été fabriqués dans l'antiquité ou de nos jours?

Il est bien évident qu'il ne suffit pas de trouver un objet en terre pour le déclarer authentique et se dispenser de l'étudier. Labiche le savait déjà.

N'a-t-on pas cherché à authentifier les *Moabites* (2) en pratiquant des fouilles de contrôle qui, toutes, ont réussi? Combien pourtant il était plus difficile de transporter des antiquités de Jérusalem, où on les fabriquait, au pays de Moab, où on les enterrait, que de Glozel à Puyravel! N'était-il pas décisif aussi le rapport du délégué, M. Weser, que le gouvernement prussien chargea de vérifier sur place si on trouvait vraiment au pays de Moab des antiquités identiques à celles acquises par le musée de Berlin : « En août 1872, déclarait M. Weser, nous avons avec mes compagnons Duisberg et Schapira, près de Madeba, sorti de terre avec nos mains douze figurines et des tablettes inscrites, sans que la place nous ait été indiquée par notre

(1) On le constate même sur les photographies que je comptais montrer à l'Académie.

(2) Sur cette question, voir notre article dans le *Figaro* du 2 novembre 1927 (supplément littéraire).

guide Selim et sans qu'il ait pu précédemment préparer l'emplacement (1). »

L'expérience de M. Weser, à qui on faisait ainsi découvrir des objets faux, nous montre que la méthode préconisée est pour le moins insuffisante. La preuve en est encore qu'on répète, pour la dixième fois aujourd'hui, les fouilles de contrôle sans convaincre personne. On a beaucoup critiqué la Commission internationale de ne pas avoir poussé les recherches dans le boqueteau qui fait suite le long du Vareille au terrain défriché, jadis, par le grand-père Fradin. Il est évident que les Néolithiques n'ont pas dû limiter leur activité au lopin entouré de fil de fer barbelé. La nouvelle Commission, qui vient d'opérer les 12, 13 et 14 avril, a attaqué le boqueteau; mais elle y a éprouvé un échec complet. On n'a rien, absolument rien trouvé dans le boqueteau.

Force nous est donc d'en revenir à l'étude des objets. Je n'ai aucune compétence pour y procéder, d'autres s'en sont chargés et s'en chargent encore. On ignore en ce moment ce que donneront les recherches de M. Bayle; mais il devient urgent que de puissants moyens d'investigation soient mis à la disposition des archéologues par les laboratoires. Le prix élevé qu'atteint tout objet ancien est une telle prime à la fraude, la facilité avec laquelle on berne des savants en renom est un tel encouragement (2), que l'étude matérielle des objets, du point de vue de leur authenticité, doit nécessairement entrer dans une voie nouvelle qui mettra fin aux temps héroïques et incertains que nous aurons connus (3).

(1) *Zeitschrift d. deutsch. Morgenländ. Gesellschaft*, XXVIII (1874), p. 475.

(2) A ce propos un de mes confrères me disait récemment qu'un des nôtres était devenu « un fléau public ». — « Vous exagérez, lui ai-je répondu, ce n'est que le fléau de l'archéologie. »

(3) La résistance qu'ont toujours opposée les Glozéliens à l'étude directe des objets n'est pas faite pour mettre en évidence leur bonne foi. La plaisanterie de la « dentine d'aigle de mer » ne jettera pas beaucoup de lustre sur la science de M. Björn, l'auteur célèbre du *Credo glozélien* : « il faut être aveugle ou malhonnête... ».

3. L'examen épigraphique.

Dans le cas présent, nous ne sommes cependant pas aussi démunis qu'il peut paraître, car nombre de pièces portent des inscriptions et, dès lors, à côté de l'étude intrinsèque des objets intervient l'étude de l'écriture. Or, l'examen épigraphique présente non seulement l'avantage d'être indépendant des conditions du gisement et de toute considération sur l'authenticité des objets — ce qui explique que nous ne nous arrêtions ni à l'une ni aux autres, — mais il se révèle d'une précision supérieure à tout autre moyen (1) puisqu'il permet de démontrer que les prétendues inscriptions trouvées à Glozel sont fausses, sans exception, et qu'il atteste encore qu'en dépit des changements amenés pour les besoins de la cause et les progrès du scribe, cette écriture est l'œuvre d'une seule main.

Aucun signe d'écriture n'a été trouvé à Glozel ni avant, ni pendant l'exploration du four (four à friter d'après M. Franchet) de verrier qui eut lieu en mars 1924, ni immédiatement après. Le 9 juillet 1924, M. l'instituteur Clément entre en relations avec le jeune Fradin, lui parle préhistoire, lui montre le nodule en schiste marqué d'une flèche et des lettres S T X, la hache gravée d'une sorte de croix de Saint-André, dont M. Joseph Loth nous a entretenus dans l'avant-dernière séance. Ces documents sont estimés authentiques par les préhistoriens; mais ils sont d'époque indéterminée. Il n'est point certain que les caractères n'aient pas été gravés après coup.

M. Vayson de Pradenne publiera prochainement (2) les

(1) M. Mendes Correa (*Journal des Débats*, 30 avril 1928) ne croit pas si bien dire quand il écrit : « L'épigraphie, dont la méthode primerait, selon son opinion, celle des autres branches scientifiques... » Elle prime radicalement les sciences que les Glozéliens manipulent à leur façon pour instaurer des théories erronées ou masquer leurs erreurs; elle s'accorde avec les mêmes sciences, en les complétant, quand celles-ci sont l'objet de recherches objectives, comme celles d'un Marcellin Boule ou d'un abbé Breuil.

(2) Son mémoire vient de paraître; il constitue le n° 1 de *La Controverse de Glozel*, sous le titre : *L'affaire de Glozel*.

dates d'apparition de ces premiers épigraphes d'après la correspondance échangée depuis 1924; on y suivra la progression très lente du truquage. Le 13 octobre 1924 seulement, M. Clément signale que le jeune Fradin vient de lui montrer un galet gravé, le premier galet gravé de Glozel; il porte les lettres STX; c'est le premier faux que suivront quelques combinaisons du même genre tout aussi timides.

Nous groupons ci-après ces premiers essais sur galets qui sont limités aux caractères communiqués par M. Clément et qui contrastent si fortement avec les truquages postérieurs.

Nodule en schiste Clément ..	$\swarrow \checkmark T X$	
Premier galet gravé de Glozel (oct. 1924).....	$S X \wedge$	1 ^{er} fasc., fig. 19 bis.
Autre galet de Glozel.....	$\wedge X \swarrow$	2 ^o fasc., fig. 4.
Galet au renne.....	$\swarrow T X$	2 ^o fasc., fig. 10.
Autre galet de Glozel.....	$\swarrow X T$	2 ^o fasc., fig. 6.
Variantes :		
id. id.	$\gamma X \wedge$	2 ^o fasc., fig. 2.
Rondelle en terre cuite.....	$X \rangle \gamma$	1 ^{er} fasc., fig. 12.
Galet gravé.....	$\swarrow T X - \rangle$	2 ^o fasc., fig. 7.
id. id.	$(\swarrow) \wedge T \rangle X \rho X$	2 ^o fasc., fig. 9.
Hache en pierre polie Clément.....	X	
Aiguiseur avec trou de suspension.....	$C X \checkmark \checkmark$	1 ^{er} fasc., fig. 15.
Tranchet.....	$++ \swarrow \checkmark$	1 ^{er} fasc., fig. 16.

La liste des découvertes faites à Glozel, avant la venue de M. Morlet en avril 1925, est fournie par une lettre d'Émile Fradin, datée du 11 mars 1926. Une seule brique y est signalée, celle qui fut montrée en janvier 1925 à M. Clé-

ment. Les caractères gravés sur cette brique appartiennent à un autre système que les caractères des galets (1). Ce n'est que plus tard qu'on s'avisera de faire concorder l'écriture des galets avec celles des tablettes d'argile.

Si nous examinons ces dernières, nous serons amené par quatre fois à démontrer leur inauthenticité.

4. La brique 1 et les briques 2, 3, 4.

La première inscription sur argile, la seule qui soit gravée après cuisson, utilise une brique même du four de verrier découvert en mars 1924 (2). Mais personne n'a vu l'inscription avant janvier 1925, date à laquelle le jeune Fradin annonce à M. Clément qu'il vient de la découvrir en retournant les briques qui avaient été apportées du four à la ferme (3).

M. Peyrony, conservateur du musée des Eyzies, qui a examiné à loisir cette première inscription sur argile, m'a écrit à la date du 16 janvier 1928 : « Cette brique m'a paru très cuite et d'une ressemblance frappante avec les briques du four de verrier dont plusieurs spécimens sont dans les collections Fradin-Morlet. De plus, les caractères paraissent frais et tracés sur la brique cuite. Pas une autre tablette n'a cet aspect. Pour moi le faussaire, qui s'amusait au début,

(1) C'est ce que remarque M. Morlet, *Mercur de France*, 15 sept. 1927, p. 597 : « Des caractères linéaires se rencontrent sur des galets qui ne se trouvent sur aucune tablette d'argile. » Mais rien ne l'autorise à conclure : « ce sont des signes archaïques ».

(2) Sur l'argumentation qu'ont imaginée les défenseurs de l'authenticité de Glozel, voir notre brochure, *Autour des Inscriptions de Glozel*, p. 24-25, et Vayson de Pradenne, *op. cit.*, p. 12.

(3) Personne n'a jamais prétendu que les briques du four de verrier étaient de fabrication récente. Aussi s'est-on moqué de M. Soderman, attaché au Service d'identité judiciaire de Lyon, quand on l'a convié à comparer les empreintes digitales de certains de nos contemporains avec les traces relevées sur les briques du four. Mais, peut-être, dans le rapport qu'il a établi à ce sujet et qui court sous le manteau pour impressionner les gens peu au courant de ces détails, M. Soderman s'est-il lui-même moqué du public ?

a griffonné des signes quelconques sur une des briques du four. »

Je me suis demandé si, en dehors de quelques lettres majuscules de notre alphabet, cette inscription (fig. 1) ne

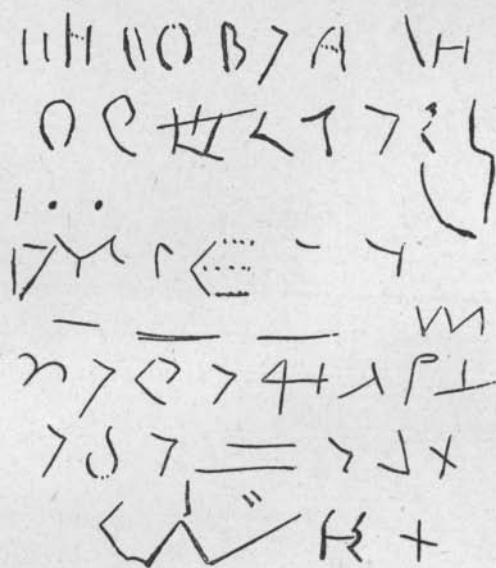


Fig. 1. — Inscription sur la brique n° 1.

constituait par une réminiscence de nos chiffres arabes. En dehors des barres d'unité, on peut reconnaître un 3 renversé et déformé au début de la quatrième ligne, peut-être un 4 d'ancienne forme si la photographie est fidèle, un 5 déformé, un ou deux 6 ou 9 retournés, une douzaine de 7 sans barre transversale et souvent retournés. Le hiéroglyphe de la deuxième ligne pourrait être la combinaison d'un 7 retourné et de plusieurs barres d'unité. On relève encore, semble-t-il, deux zéros. Une vérification de cette hypothèse serait fournie par la ligne cinq où on peut lire 757 = trois signes déformés. Le signe = qui fait ici son apparition d'une manière logique se retrouvera tout au long de l'épigraphie

glozélienne avec la disposition dyssymétrique qui souligne l'unité de main. On voit aussi le signe — et le signe ×.

Je n'insiste d'ailleurs pas sur l'hypothèse des chiffres arabes déformés; elle demande à être vérifiée sur l'original (1). Par contre, il est certain que ce premier texte ne renferme aucun caractère particulier aux alphabets anciens. Quoi qu'on ait prétendu, ce n'est à aucun degré de l'écriture phénicienne; l'Académie en jugera sur cette photographie (2). Le seul signe qui pourrait être confondu avec une lettre phénicienne est celui qui termine les lignes 5 et 6; mais un œil quelque peu averti saisira immédiatement que nous n'avons pas là un *tav* archaïque.

L'opinion du plus compétent d'entre nous en ces matières, M. l'abbé J.-B. Chabot, sera utile à rappeler : « J'ai reçu de M. de Saint-Hillier, a-t-il déclaré, il y a deux ans à l'Académie, la photographie d'une des briques, couvertes de caractères [il s'agit de la brique 1], trouvée à Glozel, près de Ferrières-sur-Sichon (Allier). Cette photographie était accompagnée d'un essai de déchiffrement et de traduction. Comme on a déjà fait dans la presse quelques articles bruyants sur les « inscriptions phéniciennes de Glozel », il me semble opportun de déclarer ne pas reconnaître sur la brique un seul signe de l'alphabet phénicien, et que l'essai de traduction, quelle que puisse être la valeur des caractères, est dénué de vraisemblance (3). »

(1) Depuis que j'ai discuté de cette brique dans *Autour des Inscriptions de Glozel*, elle se cache modestement dans un coffre-fort du Crédit Lyonnais. Plusieurs savants, dont sir Arthur Evans, qui ont demandé à l'examiner, n'ont pas vu leur vœu exaucé.

(2) L'Académie ne put en juger.

(3) *Comptes rendus*, 1926, p. 201. Cela n'empêche pas M. Salomon Reinach de prendre à son compte, *Éphém. de Glozel*, p. 146, l'affirmation de M. Morlet que, sur 52 caractères, cette inscription sur brique compte 23 signes phéniciens. Il est vrai que M. Salomon Reinach a composé, pour convaincre ses lecteurs, un alphabet phénicien (*Glozel*, chez Kra, 1928, pl. III) qui est en partie truqué, car il ne comprend pas seulement des lettres tracées par une main inexpérimentée (le *bet*, le *dalet*, le *noun*, le *phé*, etc...) mais aussi des lettres qui ne sont nullement phéniciennes et simplement glozéliennes, comme certain *lamed* et le *mem* à cinq branches égales. Les autres écritures sémitiques ne sont pas mieux traitées. Mais si les spécialistes ont besoin de quelque attention pour les reconnaître, par contre les profanes y gagnent des facilités pour la comparaison avec l'écriture

Les premiers essais de gravure sur galets n'avaient servi à rien, pas même à obtenir la modeste subvention d'une société locale; la première brique dont des estampages furent soumis à divers savants ne provoqua pas davantage d'intérêt, aussi constate-t-on un arrêt complet de l'activité

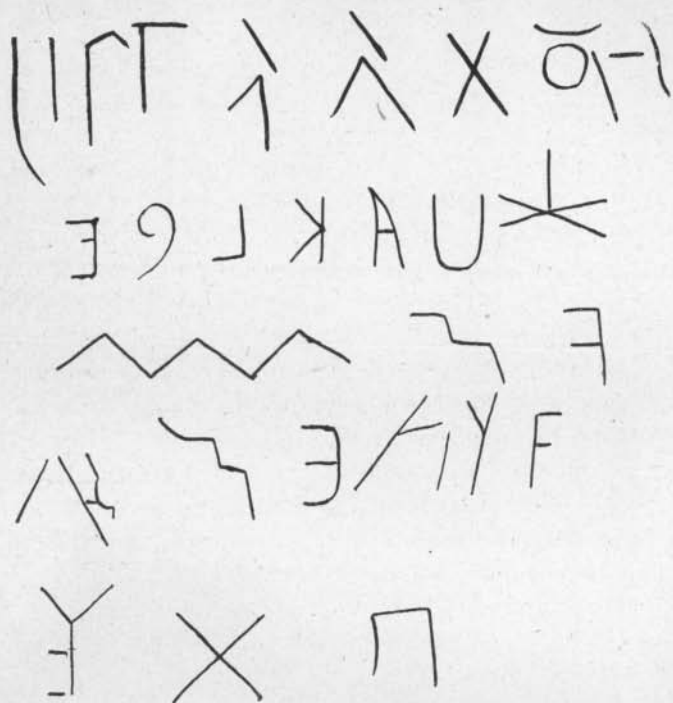


Fig. 2. — Signes relevés dans l'ouvrage de Levistre.

épigraphique à Glozel. Celle-ci ne reprendra qu'en avril 1925 lorsque l'association Morlet-Fradin ouvrira la perspective de quelque gain.

On ne pouvait plus utiliser les briques bien cuites sorties du four, car elles avaient été à nouveau examinées. On dut se contenter de façonner les briques 2, 3 et 4 à l'imitation

de Glozel, et ainsi on aura réussi la grande opération qu'on se propose : confondre la « science officielle »!

des briques du four de verrier, notamment des briques à cupules (1), mais on ne parvint pas à les cuire complètement et cette imperfection caractérisera toutes les pièces céramiques de Glozel. Ainsi s'explique que, sur les 95 tablettes et les 35 fragments de tablettes prétendus trouvés à Glozel, une seule pièce, et la première signalée, soit vraiment bien cuite.

Je viens de fournir à l'Académie les dates exactes, déterminées par les témoignages et les écrits contrôlés de ceux qui ont suivi dès le début, dès mars 1924, la découverte du four de verrier. Seul, M. Morlet, qui n'est intervenu à Glozel qu'en avril 1925 affirme que la première inscription a été découverte le 2 mars 1924. On a écrit que cette date du 2 mars 1924 me gênait beaucoup dans ma démonstration (2).

Cela me gêne si peu que j'accorde, pour un instant, que la première brique ait, dès le 2 mars 1924, porté son inscription; j'accorde même, toujours pour un instant, que les briques inscrites 2, 3 et 4 sont authentiques, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas été fabriquées en 1925, qu'en résulte-il? Tout comme la brique 1, ces briques sont manifestement contemporaines du four de verrier; même en les supposant authentiques, elles ne peuvent donc être ni préhistoriques ni de l'époque romaine.

(1) M. Salomon Reinach, *Ephémérides de Glozel*, p. 62, écrit : « Le 23 (octobre 1926), Loth va seul aux fouilles avec Morlet; il trouve une brique à cinq cupules avec caractères de l'autre côté, la première de ce genre. » C'est une erreur, car, dans le 1^{er} fasc. vert (paru le 23 septembre 1925), p. 16, parlant de la deuxième brique à signes découverte à Glozel, M. Morlet dit : « Alors que la première rappelle un carreau de dallage, cette deuxième brique ressemble plutôt à celles à cupules qui entraient dans la composition des murs. D'ailleurs elle porte au revers, avec trois signes, six cupules profondes et deux sur un côté. »

(2) Il s'agit de M. Salomon Reinach, *Ephémérides de Glozel*, qui écrit, p. 19 : « Mars 2. — Émile découvre, à 0^m50 de la fosse, une brique avec signes et la met à sécher dans le jardin de la ferme. »

Et qui commente :

« Cette découverte, qui gêne la thèse de M. Dussaud, a été, sans l'ombre de raison, contestée par lui. » Ce que j'ai contesté ce n'est pas la découverte de la brique, c'est la découverte à la date du 2 mars du texte porté par cette brique. Or, M. Salomon Reinach lui-même est obligé de constater, p. 24 : « Janvier 5. Ayant remarqué, au début de l'année, qu'une des briques qu'il avait transférées dans son jardin portait des signes, Émile la donna à Clément, etc... »

Si nous considérons les signes (fig. 3) gravés sur les briques 2, 3 et 4, ils marquent un certain progrès sur ceux de la brique 1 et cela s'explique puisque M. Clément, qui initiait de plus en plus Émile Fradin à la préhistoire, lui avait communiqué divers livres et brochures répandus dans la région, notamment l'ouvrage de Levistre sur les monuments mégalithiques de la contrée de Ferrières-sur-Sichon, où l'auteur croyait avoir relevé des signes phéniciens. Malgré cela, pas

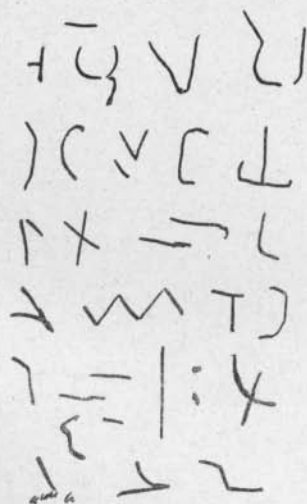


Fig. 3. — Inscription gravé sur la brique 2.

plus que sur la première, on ne trouve sur les briques 2, 3 et 4 de lettres phéniciennes vraiment caractéristiques. Il est possible, toutefois, comme l'a pensé M. Peyrony, que les signes recueillis par Levistre et que nous groupons ici (fig. 2) aient été utilisés en partie pour l'écriture des premières briques.

Des observations qui précèdent nous concluons qu'il n'a été découvert à Glozel, tout au début, aucun texte ancien qui aurait suggéré la fraude subséquente. Les quatre premières briques ne peuvent être antérieures au four de ver-

rier auquel elles se rattachent étroitement. Or, la céramique surcuite (creusets et cales de creusets) trouvée dans ce four ne permet pas de lui attribuer une date plus ancienne que le XVI^e siècle de notre ère (1). L'évolution que nous allons constater dans l'écriture démontrera que le scribe est notre contemporain.

5. Apparition des lettres phéniciennes

(tablettes 5-21 et 22-30).

La deuxième démonstration de l'inauthenticité des textes de Glozel est celle que j'ai eu l'honneur de présenter à l'Académie le 16 septembre 1927. Je n'y reviendrai pas, car la démonstration reste entière (2). Je n'ai qu'un mot à y changer : au lieu de tableau d'Emmanuel de Rougé remanié par Maspero, il faut dire « remanié par François Lenormant » (3). La démonstration y gagne en précision, à propos du *tet* phénicien archaïque qui manque sous sa forme exacte dans Maspero, alors qu'il avait été ingénieusement restitué par Lenormant (fig. 4) d'après les anciens alphabets grecs (4).

(1) Les Glozéliens insistent beaucoup sur le fait que cette céramique surcuite ne se trouve que dans la couche de terre végétale. Ils admettent donc qu'elle n'est pas préhistorique.

(2) La réfutation qu'a tentée M. Morlet, *Mercure de France*, 1^{er} décembre 1927, p. 257 — sauf deux ou trois renseignements utilisables et qui confirment mes déductions — porte à faux parce qu'elle ne s'attache qu'à relever les contradictions entre ma brochure *Autour des Inscriptions de Glozel* et l'article du *Journal* (18 septembre 1927) dont l'auteur, M. Bringuier, avait cependant prévenu que je n'en avais pas la responsabilité. J'ai suffisamment exposé moi-même mes arguments pour qu'on s'en tienne aux expressions directes de mon opinion. Je dis cela aussi pour M. Reinach qui s'applique à triompher d'erreurs qui ne sont pas de mon fait. Quant aux attaques personnelles auxquelles se livre M. Morlet, elles n'atteignent que leur auteur. Je dis cela aussi pour M. Salomon Reinach qui justifie une fois de plus le proverbe : « Qui se ressemble, s'assemble. »

(3) Nous enregistrons cette rectification : le tableau de Lenormant a été emprunté, comme M. Morlet le dit, au *Dictionnaire des Antiquités* de Saglio, article *alphabetum*. Mais M. Salomon Reinach, *Ephémérides de Glozel*, p. 162, se trompe quand il avance que M. Morlet n'a vu ledit *Dictionnaire* qu'au début de 1926, puisque la comparaison que lui a inspirée l'article *alphabetum* était achevée et arrêtée le 28 décembre 1925.

(4) Ce *tet* est la seule lettre caractéristique de l'alphabet d'Ahiram qu'on trouve

Aux quatre premiers textes sur argile dont nous venons de parler, le second semestre 1925 ajoute 16 nouvelles tablettes, ce qui porte à 21 le total des tablettes inscrites à la fin de 1925.

Nous avons dit que l'inscription 1 était unique en son genre, pour nombre de ses caractères aussi bien que comme technique (gravure après forte cuisson). Les inscriptions 2-4 forment un lot de transition qui nous achemine vers le groupe des tablettes 5-21. Sur ces dernières apparaissent pour la première fois les lettres caractéristiques des alphabets anciens, notamment de l'alphabet phénicien. Mais, fait remarquable, ces lettres appartiennent toutes à l'écriture phénicienne de basse époque. On n'y trouve aucune des lettres anciennes qui caractérisent la stèle de Mésa (IX^e siècle av. J.-C.) ni aucune des lettres archaïques du sarcophage d'Ahiram (XIII^e siècle av. J.-C.). Pour s'en assurer, il suffit de consulter le tableau comparatif des écritures égyptienne, phénicienne et glozélienne dressé par le D^r Morlet à la page 24 de son deuxième fascicule vert, d'après les 21 premières tablettes et arrêté à la date du 28 décembre 1925 (fig. 4).

La théorie de l'origine occidentale de l'alphabet phénicien, qu'on prétendait ainsi établir, aurait réclamé, tout au moins, qu'on trouvât dans l'écriture glozélienne non les formes les plus récentes de l'alphabet phénicien, mais les plus anciennes.

Cette imperfection tient à l'ignorance du faussaire. Instinctivement, comme il arrive toujours, il va chercher à améliorer son œuvre et, par là, il apportera lui-même la confirmation de son truquage.

En effet, s'apercevant, dans le tableau dressé au 28 décembre 1925 par le D^r Morlet, de l'insuffisance de certains rap-

ports dans ces premiers tableaux. On voit comment il s'y est introduit et comment M. Salomon Reinach, *Ephémérides de Glozel*, p. 217, peut écrire : « Morlet ne connaissait que l'article *alphabetum* de Lenormant. Les caractères d'Ahiram se sont trouvés à Glozel avant la divulgation du texte. » Il veut dire avant que M. Morlet n'ait connu ce texte, car je l'ai publié dès 1924.

Tableau comparatif de Lenormant

Hiératique	Phénicien	Glozélien
Ⲁ	𐤀	Α
ⲁ	𐤁	Β
Ⲃ	𐤂	Γ
ⲃ	𐤃	Δ
Ⲅ	𐤄	Ε
ⲅ	𐤅	Ζ
Ⲇ	𐤆	Η
ⲇ	𐤇	Θ
Ⲉ	𐤈	Ι
ⲉ	𐤉	Κ
Ⲋ	𐤊	Λ
ⲋ	𐤋	Μ
Ⲍ	𐤌	Ν
ⲍ	𐤍	Ξ
Ⲏ	𐤎	Ο
ⲏ	𐤏	Ρ
Ⲑ	𐤐	Σ
ⲑ	𐤑	Τ
Ⲓ	𐤒	Υ
ⲓ	𐤓	Φ
Ⲕ	𐤔	Χ
ⲕ	𐤕	Ψ
Ⲍ	𐤖	Ω
Ⲏ	𐤗	Ⲁ
ⲏ	𐤘	ⲁ
Ⲑ	𐤙	Ⲃ
ⲑ	𐤚	ⲃ
Ⲓ	𐤛	Ⲅ
ⲓ	𐤜	ⲅ
Ⲕ	𐤝	Ⲇ
ⲕ	𐤞	ⲇ
Ⲍ	𐤟	Ⲉ
Ⲏ	𐤠	ⲉ
ⲏ	𐤡	Ⲋ
Ⲑ	𐤢	ⲋ
ⲑ	𐤣	Ⲍ
Ⲓ	𐤤	ⲍ
ⲓ	𐤥	Ⲏ
Ⲕ	𐤦	ⲏ
ⲕ	𐤧	Ⲑ
Ⲍ	𐤨	ⲑ
Ⲏ	𐤩	Ⲓ
ⲏ	𐤪	ⲓ
Ⲑ	𐤫	Ⲕ
ⲑ	𐤬	ⲕ
Ⲓ	𐤭	Ⲍ
ⲓ	𐤮	Ⲏ
Ⲕ	𐤯	ⲏ
ⲕ	𐤰	Ⲑ
Ⲍ	𐤱	ⲑ
Ⲏ	𐤲	Ⲓ
ⲏ	𐤳	ⲓ
Ⲑ	𐤴	Ⲕ
ⲑ	𐤵	ⲕ
Ⲓ	𐤶	Ⲍ
ⲓ	𐤷	Ⲏ
Ⲕ	𐤸	ⲏ
ⲕ	𐤹	Ⲑ
Ⲍ	𐤺	ⲑ
Ⲏ	𐤻	Ⲓ
ⲏ	𐤼	ⲓ
Ⲑ	𐤽	Ⲕ
ⲑ	𐤾	ⲕ
Ⲓ	𐤿	Ⲍ
ⲓ	𐥀	Ⲏ
Ⲕ	𐥁	ⲏ
ⲕ	𐥂	Ⲑ
Ⲍ	𐥃	ⲑ
Ⲏ	𐥄	Ⲓ
ⲏ	𐥅	ⲓ
Ⲑ	𐥆	Ⲕ
ⲑ	𐥇	ⲕ
Ⲓ	𐥈	Ⲍ
ⲓ	𐥉	Ⲏ
Ⲕ	𐥊	ⲏ
ⲕ	𐥋	Ⲑ
Ⲍ	𐥌	ⲑ
Ⲏ	𐥍	Ⲓ
ⲏ	𐥎	ⲓ
Ⲑ	𐥏	Ⲕ
ⲑ	𐥐	ⲕ
Ⲓ	𐥑	Ⲍ
ⲓ	𐥒	Ⲏ
Ⲕ	𐥓	ⲏ
ⲕ	𐥔	Ⲑ
Ⲍ	𐥕	ⲑ
Ⲏ	𐥖	Ⲓ
ⲏ	𐥗	ⲓ
Ⲑ	𐥘	Ⲕ
ⲑ	𐥙	ⲕ
Ⲓ	𐥚	Ⲍ
ⲓ	𐥛	Ⲏ
Ⲕ	𐥜	ⲏ
ⲕ	𐥝	Ⲑ
Ⲍ	𐥞	ⲑ
Ⲏ	𐥟	Ⲓ
ⲏ	𐥠	ⲓ
Ⲑ	𐥡	Ⲕ
ⲑ	𐥢	ⲕ
Ⲓ	𐥣	Ⲍ
ⲓ	𐥤	Ⲏ
Ⲕ	𐥥	ⲏ
ⲕ	𐥦	Ⲑ
Ⲍ	𐥧	ⲑ
Ⲏ	𐥨	Ⲓ
ⲏ	𐥩	ⲓ
Ⲑ	𐥪	Ⲕ
ⲑ	𐥫	ⲕ
Ⲓ	𐥬	Ⲍ
ⲓ	𐥭	Ⲏ
Ⲕ	𐥮	ⲏ
ⲕ	𐥯	Ⲑ
Ⲍ	𐥰	ⲑ
Ⲏ	𐥱	Ⲓ
ⲏ	𐥲	ⲓ
Ⲑ	𐥳	Ⲕ
ⲑ	𐥴	ⲕ
Ⲓ	𐥵	Ⲍ
ⲓ	𐥶	Ⲏ
Ⲕ	𐥷	ⲏ
ⲕ	𐥸	Ⲑ
Ⲍ	𐥹	ⲑ
Ⲏ	𐥺	Ⲓ
ⲏ	𐥻	ⲓ
Ⲑ	𐥼	Ⲕ
ⲑ	𐥽	ⲕ
Ⲓ	𐥾	Ⲍ
ⲓ	𐥿	Ⲏ
Ⲕ	𐦀	ⲏ
ⲕ	𐦁	Ⲑ
Ⲍ	𐦂	ⲑ
Ⲏ	𐦃	Ⲓ
ⲏ	𐦄	ⲓ
Ⲑ	𐦅	Ⲕ
ⲑ	𐦆	ⲕ
Ⲓ	𐦇	Ⲍ
ⲓ	𐦈	Ⲏ
Ⲕ	𐦉	ⲏ
ⲕ	𐦊	Ⲑ
Ⲍ	𐦋	ⲑ
Ⲏ	𐦌	Ⲓ
ⲏ	𐦍	ⲓ
Ⲑ	𐦎	Ⲕ
ⲑ	𐦏	ⲕ
Ⲓ	𐦐	Ⲍ
ⲓ	𐦑	Ⲏ
Ⲕ	𐦒	ⲏ
ⲕ	𐦓	Ⲑ
Ⲍ	𐦔	ⲑ
Ⲏ	𐦕	Ⲓ
ⲏ	𐦖	ⲓ
Ⲑ	𐦗	Ⲕ
ⲑ	𐦘	ⲕ
Ⲓ	𐦙	Ⲍ
ⲓ	𐦚	Ⲏ
Ⲕ	𐦛	ⲏ
ⲕ	𐦜	Ⲑ
Ⲍ	𐦝	ⲑ
Ⲏ	𐦞	Ⲓ
ⲏ	𐦟	ⲓ
Ⲑ	𐦠	Ⲕ
ⲑ	𐦡	ⲕ
Ⲓ	𐦢	Ⲍ
ⲓ	𐦣	Ⲏ
Ⲕ	𐦤	ⲏ
ⲕ	𐦥	Ⲑ
Ⲍ	𐦦	ⲑ
Ⲏ	𐦧	Ⲓ
ⲏ	𐦨	ⲓ
Ⲑ	𐦩	Ⲕ
ⲑ	𐦪	ⲕ
Ⲓ	𐦫	Ⲍ
ⲓ	𐦬	Ⲏ
Ⲕ	𐦭	ⲏ
ⲕ	𐦮	Ⲑ
Ⲍ	𐦯	ⲑ
Ⲏ	𐦰	Ⲓ
ⲏ	𐦱	ⲓ
Ⲑ	𐦲	Ⲕ
ⲑ	𐦳	ⲕ
Ⲓ	𐦴	Ⲍ
ⲓ	𐦵	Ⲏ
Ⲕ	𐦶	ⲏ
ⲕ	𐦷	Ⲑ
Ⲍ	𐦸	ⲑ
Ⲏ	𐦹	Ⲓ
ⲏ	𐦺	ⲓ
Ⲑ	𐦻	Ⲕ
ⲑ	𐦼	ⲕ
Ⲓ	𐦽	Ⲍ
ⲓ	𐦾	Ⲏ
Ⲕ	𐦿	ⲏ
ⲕ	𐧀	Ⲑ
Ⲍ	𐧁	ⲑ
Ⲏ	𐧂	Ⲓ
ⲏ	𐧃	ⲓ
Ⲑ	𐧄	Ⲕ
ⲑ	𐧅	ⲕ
Ⲓ	𐧆	Ⲍ
ⲓ	𐧇	Ⲏ
Ⲕ	𐧈	ⲏ
ⲕ	𐧉	Ⲑ
Ⲍ	𐧊	ⲑ
Ⲏ	𐧋	Ⲓ
ⲏ	𐧌	ⲓ
Ⲑ	𐧍	Ⲕ
ⲑ	𐧎	ⲕ
Ⲓ	𐧏	Ⲍ
ⲓ	𐧐	Ⲏ
Ⲕ	𐧑	ⲏ
ⲕ	𐧒	Ⲑ
Ⲍ	𐧓	ⲑ
Ⲏ	𐧔	Ⲓ
ⲏ	𐧕	ⲓ
Ⲑ	𐧖	Ⲕ
ⲑ	𐧗	ⲕ
Ⲓ	𐧘	Ⲍ
ⲓ	𐧙	Ⲏ
Ⲕ	𐧚	ⲏ
ⲕ	𐧛	Ⲑ
Ⲍ	𐧜	ⲑ
Ⲏ	𐧝	Ⲓ
ⲏ	𐧞	ⲓ
Ⲑ	𐧟	Ⲕ
ⲑ	𐧠	ⲕ
Ⲓ	𐧡	Ⲍ
ⲓ	𐧢	Ⲏ
Ⲕ	𐧣	ⲏ
ⲕ	𐧤	Ⲑ
Ⲍ	𐧥	ⲑ
Ⲏ	𐧦	Ⲓ
ⲏ	𐧧	ⲓ
Ⲑ	𐧨	Ⲕ
ⲑ	𐧩	ⲕ
Ⲓ	𐧪	Ⲍ
ⲓ	𐧫	Ⲏ
Ⲕ	𐧬	ⲏ
ⲕ	𐧭	Ⲑ
Ⲍ	𐧮	ⲑ
Ⲏ	𐧯	Ⲓ
ⲏ	𐧰	ⲓ
Ⲑ	𐧱	Ⲕ
ⲑ	𐧲	ⲕ
Ⲓ	𐧳	Ⲍ
ⲓ	𐧴	Ⲏ
Ⲕ	𐧵	ⲏ
ⲕ	𐧶	Ⲑ
Ⲍ	𐧷	ⲑ
Ⲏ	𐧸	Ⲓ
ⲏ	𐧹	ⲓ
Ⲑ	𐧺	Ⲕ
ⲑ	𐧻	ⲕ
Ⲓ	𐧼	Ⲍ
ⲓ	𐧽	Ⲏ
Ⲕ	𐧾	ⲏ
ⲕ	𐧿	Ⲑ
Ⲍ	𐨀	ⲑ
Ⲏ	𐨁	Ⲓ
ⲏ	𐨂	ⲓ
Ⲑ	𐨃	Ⲕ
ⲑ	𐨄	ⲕ
Ⲓ	𐨅	Ⲍ
ⲓ	𐨆	Ⲏ
Ⲕ	𐨇	ⲏ
ⲕ	𐨈	Ⲑ
Ⲍ	𐨉	ⲑ
Ⲏ	𐨊	Ⲓ
ⲏ	𐨋	ⲓ
Ⲑ	𐨌	Ⲕ
ⲑ	𐨍	ⲕ
Ⲓ	𐨎	Ⲍ
ⲓ	𐨏	Ⲏ
Ⲕ	𐨐	ⲏ
ⲕ	𐨑	Ⲑ
Ⲍ	𐨒	ⲑ
Ⲏ	𐨓	Ⲓ
ⲏ	𐨔	ⲓ
Ⲑ	𐨕	Ⲕ
ⲑ	𐨖	ⲕ
Ⲓ	𐨗	Ⲍ
ⲓ	𐨘	Ⲏ
Ⲕ	𐨙	ⲏ
ⲕ	𐨚	Ⲑ
Ⲍ	𐨛	ⲑ
Ⲏ	𐨜	Ⲓ
ⲏ	𐨝	ⲓ
Ⲑ	𐨞	Ⲕ
ⲑ	𐨟	ⲕ
Ⲓ	𐨠	Ⲍ
ⲓ	𐨡	Ⲏ
Ⲕ	𐨢	ⲏ
ⲕ	𐨣	Ⲑ
Ⲍ	𐨤	ⲑ
Ⲏ	𐨥	Ⲓ
ⲏ	𐨦	ⲓ
Ⲑ	𐨧	Ⲕ
ⲑ	𐨨	ⲕ
Ⲓ	𐨩	Ⲍ
ⲓ	𐨪	Ⲏ
Ⲕ	𐨫	ⲏ
ⲕ	𐨬	Ⲑ
Ⲍ	𐨭	ⲑ
Ⲏ	𐨮	Ⲓ
ⲏ	𐨯	ⲓ
Ⲑ	𐨰	Ⲕ
ⲑ	𐨱	ⲕ
Ⲓ	𐨲	Ⲍ
ⲓ	𐨳	Ⲏ
Ⲕ	𐨴	ⲏ
ⲕ	𐨵	Ⲑ
Ⲍ	𐨶	ⲑ
Ⲏ	𐨷	Ⲓ
ⲏ	𐨸	ⲓ
Ⲑ	𐨹	Ⲕ
ⲑ	𐨺	ⲕ
Ⲓ	𐨻	Ⲍ
ⲓ	𐨼	Ⲏ
Ⲕ	𐨽	ⲏ
ⲕ	𐨾	Ⲑ
Ⲍ	𐨿	ⲑ
Ⲏ	𐩀	Ⲓ
ⲏ	𐩁	ⲓ
Ⲑ	𐩂	Ⲕ
ⲑ	𐩃	ⲕ
Ⲓ	𐩄	Ⲍ
ⲓ	𐩅	Ⲏ
Ⲕ	𐩆	ⲏ
ⲕ	𐩇	Ⲑ
Ⲍ	𐩈	ⲑ
Ⲏ	𐩉	Ⲓ
ⲏ	𐩊	ⲓ
Ⲑ	𐩋	Ⲕ
ⲑ	𐩌	ⲕ
Ⲓ	𐩍	Ⲍ
ⲓ	𐩎	Ⲏ
Ⲕ	𐩏	ⲏ
ⲕ	𐩐	Ⲑ
Ⲍ	𐩑	ⲑ
Ⲏ	𐩒	Ⲓ
ⲏ	𐩓	ⲓ
Ⲑ	𐩔	Ⲕ
ⲑ	𐩕	ⲕ
Ⲓ	𐩖	Ⲍ
ⲓ	𐩗	Ⲏ
Ⲕ	𐩘	ⲏ
ⲕ	𐩙	Ⲑ
Ⲍ	𐩚	ⲑ
Ⲏ	𐩛	Ⲓ
ⲏ	𐩜	ⲓ

prochements entre le phénicien et l'écriture de Glozel, il se hâte, sous la forme de 9 nouvelles tablettes, d'apporter quelques correctifs que le D^r Morlet pourra encore insérer dans sa brochure sous la forme d'un additif arrêté au 18 février 1926. Le tableau de l'écriture glozélienne s'enrichit ainsi du *vav* et du *kaph* de l'inscription de Méša et du *tet* phénicien archaïque. Ces trois formes nouvelles sont simplement empruntées au tableau (colonne de l'alphabet phénicien établie par Lenormant) dressé par M. Morlet et arrêté au 28 décembre 1925 (fig. 4).

6. Les constatations de M. Camille Jullian.

Je passe à la troisième démonstration de l'inauthenticité des textes glozéliens; elle est due à M. Camille Jullian. Vous savez que, dès le premier jour, notre éminent confrère a compris que l'écriture qu'on nous présentait ne pouvait remonter très haut. Il a tenté de la résoudre à l'aide de la cursive latine. Je n'ai pas à apprécier ici les résultats auxquels M. Jullian a abouti; je constate simplement qu'il avait institué un système — bon ou mauvais, peu importe pour ma démonstration — qui lui donnait satisfaction (1).

Ce système de lecture, établi d'après les premières tablettes, ne peut plus être appliqué aux tablettes qui apparaissent dès le milieu de 1926. En effet, à partir du moment où l'on connaît les résultats auxquels aboutit M. Jullian, les tablettes se dépouillent de la plupart des signes cursifs pour

(1) Comme il lui arrive constamment — le moyen est un peu gros, — M. Salomon Reinach, *Éphémérides de Glozel*, p. 180, affecte de ne pas comprendre et, découpant artificieusement mon texte, induit le lecteur en erreur. Si, comme c'est mon cas, on n'admet pas les lectures de M. Jullian, ses résultats n'en sont que plus dignes de remarque pour ma démonstration du faux. Je conclusais dans ma lettre publiée par les *Débats* du 20 novembre 1927 : « En mettant en évidence la transformation que subit l'écriture de Glozel, l'éminent savant [il s'agit de M. Camille Jullian] a rendu à la vérité le plus éclatant service. » Cette phrase fut un coup droit, car M. Reinach., *ibid.*, p. 181 note 1, sort à cette occasion sa formule d'anathème, à la vérité un peu usée à force de servir : « Au point de vue scientifique, ceci est peut-être ce qu'on a écrit de pire au cours de toute l'affaire. » M. Salomon Reinach, pour une fois, s'oublie lui-même.

se charger presque uniquement de caractères phéniciens, grecs, ibériques et même berbères.

Le changement est si net que M. Camille Jullian n'hésite pas à déclarer que les nouvelles tablettes sont l'œuvre d'un faussaire. C'est l'évidence même. Toutefois, on doit remarquer que les nouveaux textes sont toujours de la même main et que la technique des tablettes n'a pas changé. Dès lors, les premiers textes qui s'étaient prêtés à une interprétation par la cursive latine sont tout aussi faux que les suivants.

7. Les textes de Glozel ne recouvrent aucune langue.

A ces trois démonstrations de l'inauthenticité des tablettes inscrites de Glozel, j'ajouterai une observation d'un ordre plus général qui fournira une quatrième preuve de la mystification épigraphique.

Cette écriture offre des répétitions de caractères deux à deux, mais pas plus de deux répétitions de caractères trois à trois (1) — dont STX dont on sait l'origine — ni de répétitions d'un plus grand nombre de caractères (2). M. Butavand, qui connaît bien l'écriture de Glozel puisqu'il la lit aussi aisément qu'il lit l'étrusque, a signalé une répétition de quatre signes et une répétition de cinq signes. Les références sont probablement inexactes, car, en me reportant aux publications, je n'ai pas retrouvé ces répétitions. Mais existeraient-elles qu'elles ne feraient que souligner la rareté des répétitions de groupes de signes.

Or, dans toute langue écrite, que l'écriture soit alphabétique, syllabique ou idéographique, on constate la répétition de groupes de signes amenée notamment par la répétition

(1) Cela tient au nombre de combinaisons possibles : combinaisons deux à deux : $120 \times 119 = 14.280$; trois à trois : $120 \times 119 \times 118 = 1.685.040$; quatre à quatre : $120 \times 119 \times 118 \times 117 = 197.069.680$.

(2) Voir Morlet, *De quelques groupements dans les inscriptions de Glozel, Mercure de France*, 15 sept. 1927.

des noms propres, des titres, la répétition des formules consacrées ou simplement celle des mots les plus courants. Ces répétitions devraient être d'autant plus fréquentes à Glozel que tout le matériel épigraphique, d'après les inventeurs eux-mêmes, se réfère à un même site, à une même époque et à une même population.

L'absence de répétitions de groupes de caractères prouve que l'écriture glozélienne ne recouvre aucune langue et qu'il est absolument illusoire de tenter un déchiffrement quelconque. Cette particularité permet aussi de reconnaître que le scribe moderne n'a pas copié des textes anciens, qui auraient fatalement comporté des répétitions de ce genre, et qu'il ne s'est pas laissé entraîner à copier des tablettes précédemment établies.

Le graveur moderne, après les commencements difficiles et hésitants que nous avons constatés, a élargi sa manière grâce aux tableaux d'alphabets mis à sa disposition. Il a piqué les lettres au hasard dans ces tableaux en prenant soin, toutefois, d'enrichir sa collection d'après les documents nouveaux sur lesquels son attention était appelée.

C'est ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, que nous trouvons le *tel* phénicien sous trois formes : récente, ancienne et archaïque. Le *tel* phénicien de la plus basse époque apparaît dans le second semestre de 1925 : peu après, dès le début de 1926, s'y ajoute le *tel* le plus ancien, celui d'Ahiram emprunté, nous l'avons vu, au tableau de Lenormant, et, enfin, vers le milieu de 1926, les grandes tablettes portent le *tel* phénicien d'un type intermédiaire, celui de la stèle de Mésa.

Le faussaire travaille donc dans une ignorance complète de la paléographie sémitique, ce qui ne serait pas le cas s'il avait reçu l'aide d'une personne expérimentée.

La manière incohérente dont il procède explique que le faussaire n'ait pas utilisé dans leur entier les divers alphabets mis à sa disposition. M. Salomon Reinach a signalé que le B latin manquait au répertoire glozélien et il en a tiré argument en faveur de l'analogie entre l'écriture glozélienne et

les alphabets ibériques. Le rapprochement serait plus significatif si, dès l'apparition de cette épigraphie, nous y trouvions le B ibérique en forme de huit. Mais, au début celui-ci manque également; il n'apparaît à Glozel qu'à partir du milieu de 1926, au moment où l'attention est attirée sur les inscriptions d'Alvão et qu'il y a nécessité à appuyer le rapprochement.

Le B n'est d'ailleurs pas la seule lettre de l'alphabet latin qui manque aux textes de Glozel. On n'y trouve pas davantage — du moins dans les tableaux des quatre fascicules verts — le D, ni le P. Cela prouve simplement que le faussaire ignorant travaille sans esprit de système. De même, l'arabe Sélim el Qari, utilisant l'alphabet phénicien pour établir à Jérusalem les centaines de textes des *Moabitea*, a omis, tout comme son émule glozélien, d'employer trois des lettres de cet alphabet. Il ne viendra à l'idée de personne d'en tirer argument en faveur de l'authenticité des *Moabitea*.

8. Les textes glozéliens en dehors de Glozel.

Je m'excuse de ces longs raisonnements, mais ils étaient indispensables pour fixer notre position à l'égard des textes découverts en dehors de Glozel et qu'on assure offrir la même écriture. M. Loth a cherché à démontrer que cette écriture était attestée par les découvertes du *Matin* (à six mètres des fils de fer barbelés), par celles de Chez Mercier (à la surface du sol) (1) et par les découvertes de M. Depéret à Puyravel, également par le tesson récemment publié d'Alvão.

(1) M. Salomon Reinach sait très bien que les galets de Chez Mercier n'ont pas été trouvés dans une fouille. C'est donc sciemment qu'il induit, une fois de plus, le lecteur en erreur quand il écrit, *Ephém. de Glozel*, p. 249 : « Les paysans de la région de Glozel creusent à l'envi. L'un d'eux, Mercier, du village de Guerrier, commune de Mayet de Montagne, a trouvé, etc... » Le lecteur serait moins impressionné par cette érudition géographique si on lui disait tout simplement que le champ Mercier, qui a fourni deux galets gravés avec figures animales et signes glozéliens, est en vue et à proximité de Glozel.

Après ce que nous venons d'exposer, si, comme on l'affirme, les galets découverts dans le champ Mercier et dans la grotte de Puyravel portent l'écriture de Glozel, aucun doute n'est permis : les gravures de ces galets sont fausses.

La conclusion pour la découverte récente d'Alvão ne peut être différente.

Il y a trente-quatre ans, deux moines fouillèrent à Alvão, dans le voisinage de dolmens, et trouvèrent des inscriptions qui, à tort ou à raison, furent suspectées et le sont encore. Les mêmes moines ont apporté en janvier dernier à M. Mendes Correa deux objets avec signes gravés que des paysans auraient également trouvés à Alvão. L'une des pièces, un galet, est à tel point *retouchée*, au dire du savant professeur de Porto, qu'il l'écarte et qu'il ne retient comme authentique que le tesson couvert de caractères (1).

Ce tesson est intéressant à plus d'un titre. Ainsi on a assuré que l'écriture d'Alvão était très analogue à l'écriture de Glozel, au point qu'elle devait servir à authentifier cette dernière. Je n'ai jamais eu cette impression. Les tablettes glozéliennes de 1925 et celles du premier semestre 1926 n'ont pas plus de rapport avec les anciens textes d'Alvão qu'avec toute autre écriture alphabétique (2). Il en va autrement à partir du milieu de 1926, où s'introduit à Glozel le B en forme de huit. C'est aussi le moment où apparaissent les galets à cupules imités de ceux d'Alvão (3).

(1) Mendes Correa, *Sur une inscription proto-ibérique d'Alvão*, extr. du fasc. IV du vol. III des *Trabalhos da Soc. Port. de Antrop. e Etnologia*, Porto, 1928.

(2) On en peut juger sur les reproductions données par M. S. Reinach, *Ephém. de Glozel*, pl. XIV. Les planches suivantes groupent les étranges dessins d'Alvão et les pierres à cupules.

(3) On sait que M. Champion a remarqué que les cupules de ces galets de Glozel avaient le même « pas », ce qui démontre qu'elles ont été creusées non avec un silex, mais avec un outil de métal. Autrement dit ces galets sont truqués, ce dont témoigne encore l'absence totale de patine dans les cupules. Ceci est très important pour prendre en flagrant délit d'illusion collective M. Morlet et M. Salomon Reinach : « Ce sont ces galets gravés, a écrit ce dernier dans *Revue archéologique*, 1928, I, p. 217, plus encore que les inscriptions, qui m'ont rappelé Alvão et c'est alors seulement que j'ai envoyé *Portugalia* au D^r Morlet. » Empruntant les termes mêmes de M. Salomon Reinach, je me tais, ne voulant pas dire toute ma pensée sur son égarement. — Les *Ephémérides de Glozel* renchérisent, à ce sujet, sur la *Revue archéologique*, et c'est là qu'on peut juger à quel point le style c'est l'homme.

Mais même à partir de ce moment, si des caractères d'Alvão apparaissent sur des tablettes de Glozel, par contre jamais des caractères spécifiquement glozéliens n'avaient été relevés à Alvão. Il en va tout autrement avec le nouveau tesson publié par M. Mendes Correa. Nous y trouvons des signes indubitablement glozéliens comme l'M à cinq branches, l'échelle à quatre échelons, le signe =.

Je suis d'accord avec M. Mendes Correa quand, au sujet de ce tesson, il observe que, si les affinités avec l'alphabet ibérique sont rares et encore moins sensibles celles avec l'alphabet phénicien, « on constate, par contre, des affinités très nombreuses avec l'alphabet de Glozel ».

Ainsi, il y a trente-quatre ans, les textes découverts à Alvão n'offraient aucun des signes spécifiquement glozéliens, et voici surgir tout à coup, en janvier 1928, au plus fort de la tourmente, une nouvelle inscription d'Alvão qui porte les caractères glozéliens les plus caractéristiques. Je n'ai pas besoin d'en savoir davantage pour conclure que ce tesson est aussi faux que le galet gravé qui a été écarté par M. Mendes Correa lui-même et qui faisait partie du même lot.

Par lettre datée du 22 mars 1928 (1), j'avais courtoisement fait part à M. Mendes Correa des remarques que je viens de résumer et j'ajoutais : « Je vous serai particulièrement reconnaissant si vous aviez l'obligeance de mettre ces observations sous les yeux des PP. José Brenha et Rafael Rodrigues et si vous vouliez bien me communiquer les réflexions qu'elles pourront leur suggérer. » En réponse, M. Mendes Correa m'annonçait qu'il écrivait à ces respectables moines.

Aussi ai-je été très surpris de lire dans le *Journal des Débats* du 30 avril 1928, et aussi dans le *Matin* de la même date, une lettre dont je ne puis accepter le ton et où, au lieu de nous informer des résultats de l'enquête demandée, M. Mendes Correa se livrait contre moi à une attaque glozélienne.

(1) Les quatre paragraphes qui suivent constituent une addition à mes notes destinées à l'Académie.

On ne peut plus glozélien est l'argument d'authenticité du tesson qui repose sur l'honorabilité des Pères qui ont apporté les deux objets au professeur de Porto. Cet argument est d'autant moins valable ici que les Pères en question ne sont pas responsables de la découverte du fameux tesson. Ils le tiennent des mêmes paysans qui ont retouché le galet, au dire même de M. Mendes Correa — falsifié est probablement plus juste.

M. Mendes Correa me reproche de ne pas me fier « à ses facultés d'observation, à son sens critique, à sa connaissance non seulement de l'Archéologie, mais aussi des gens de la contrée ». Je ne m'y fie pas, en effet, parce que toutes ces qualités réunies ne peuvent rien contre un maquillage aussi complet que celui qui consiste à couvrir un objet d'encre d'imprimerie. Car, c'est l'état dans lequel M. Mendes Correa a vu le tesson (1). Un tesson à inscription couvert d'encre d'imprimerie par un des deux moines, un galet *retouché* par les paysans, voilà le matériel que nous offre le sens critique de M. Mendes Correa pour nous convaincre de l'authenticité des inscriptions de Glozel. Je laisse le lecteur juge de la valeur d'une telle documentation ; pour moi, je dois déclarer qu'elle est nulle, et je crois que cette nouvelle supercherie servira moins à convaincre les esprits impartiaux — dont je prétends être, malgré ce qu'en pense M. Mendes Correa — de l'authenticité de Glozel, que de les remplir de doute pour les trouvailles d'Alvão d'il y a trente-quatre ans.

(1) Mendes Correa, *op. cit.*, p. 8.

CONCLUSION

De ces considérations, il résulte que la soi-disant écriture de Glozel ne résiste pas à une étude critique des découvertes opérées à Glozel même, qu'elle porte en elle tous les vices inhérents à une fabrication moderne par un ignorant qui a cependant accès, mais successivement, à certains documents.

Il nous est donc impossible d'accepter pour authentique l'écriture de Glozel. Autrement dit, tous les textes de Glozel sont faux et également tous ceux d'écriture analogue trouvés en dehors de Glozel et qui n'ont été inventés que pour authentifier l'écriture de Glozel.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
PREMIÈRE PARTIE. — L'assaut des Glozéliens à l'Académie des Inscriptions.....	5
SECONDE PARTIE. — Inauthenticité de l'écriture de Glozel :	
1. Comment on doit comparer deux écritures.....	29
2. Les fouilles de contrôle.....	31
3. L'examen épigraphique.....	35
4. La brique 1 et les briques 2, 3, 4.....	37
5. Apparition des lettres phéniciennes (tablettes 5-21 et 22-30)....	43
6. Les constatations de M. Camille Jullian.....	46
7. Les textes de Glozel ne recouvrent aucune langue.....	47
8. Les textes glozéliens en dehors de Glozel.....	49
CONCLUSION	53

LA CONTROVERSE DE GLOZEL

- N^o 1. — A. VAYSON DE PRADENNE : **L'Affaire de Glozel**. *Historique de l'Affaire. Enseignements. Appendice* (Rapports divers; les « Ephémérides » de M. S. Reinach). — Vol. 22 × 14 cm., avec fig. 7 fr.
-

LES CAHIERS DE GLOZEL

- N^o 1. — D^r A. MORLET : **La Commission internationale**. Vol. 22 × 14 cm., avec fig. Br. 6 fr.
- N^o 2. — J. LOTH, Membre de l'Institut : **L'Esprit de Glozel**, ses titres scientifiques. Br. 22 × 14 cm. 2 fr.
- N^o 3. — D^r A. MORLET : **Chez-Guerrier et Puyravel**. Vol. 22 × 14 cm., avec fig. 5 fr.
- N^o 4. — D^r A. BAYET, Membre de l'Académie de Médecine de Belgique : **Les trouvailles de Glozel**, leur authenticité, leur signification. Vol. 22 × 14 cm., avec fig. 3 fr.
- N^o 5. — J. LOTH, Membre de l'Institut : **Le jugement de la Commission internationale d'enquête sur Glozel doit être révisé** (Conférences faites sur Glozel au Collège de France, du 4 janvier au 11 février 1928). Vol. 22 × 14 cm. (*sous presse*)
-

PANIAGUA (A. de) : **L'Age du Renne**. Vol. 22 × 14 cm., broch. de 292 pp., avec 161 fig. dans le texte. . . . 45 fr.

SOMMAIRE. — Les races humaines paléolithiques dans l'Occident de l'Europe. Le Berceau oriental. L'Industrie. Les Arts et la Parure. Les Mœurs et la Religion. Le Déluge. *Appendice*.

PANIAGUA (A. de) : **La Civilisation néolithique**. — Vol. 22 × 14 cm., de XLII-218 pp., avec 94 fig. dans le texte et hors texte. Br. 25 fr.

D. PEYRONY : **Éléments de préhistoire**. Préface par le D^r CAPITAN, professeur au Collège de France. — Vol. 25 × 16 cm., br., nombr. illustrations 12 fr.

Nouvelle édition revue et augmentée (6^e mille).